

DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

5 f. AVRIL 1981 N°400

mr
ap

LES « 400 COUPS »

Etats-Généraux

Le 21 mars, plus de 500 délégués sont venus témoigner à Paris du racisme et de la lutte antiraciste aujourd'hui en France. Les Etats-Généraux de la lutte contre le racisme ont été un temps fort du mouvement antiraciste de « l'après Copernic ».

P. 8

François Béranger broie-t-il du noir ?

François Béranger se dit optimiste. Pourtant, lorsque nous l'avons rencontré, il ne respirait pas la joie de vivre. Le racisme lui a inspiré plusieurs chansons, son dernier disque évoque l'attentat de la rue Copernic. Quels sont ses espoirs pour l'avenir ?

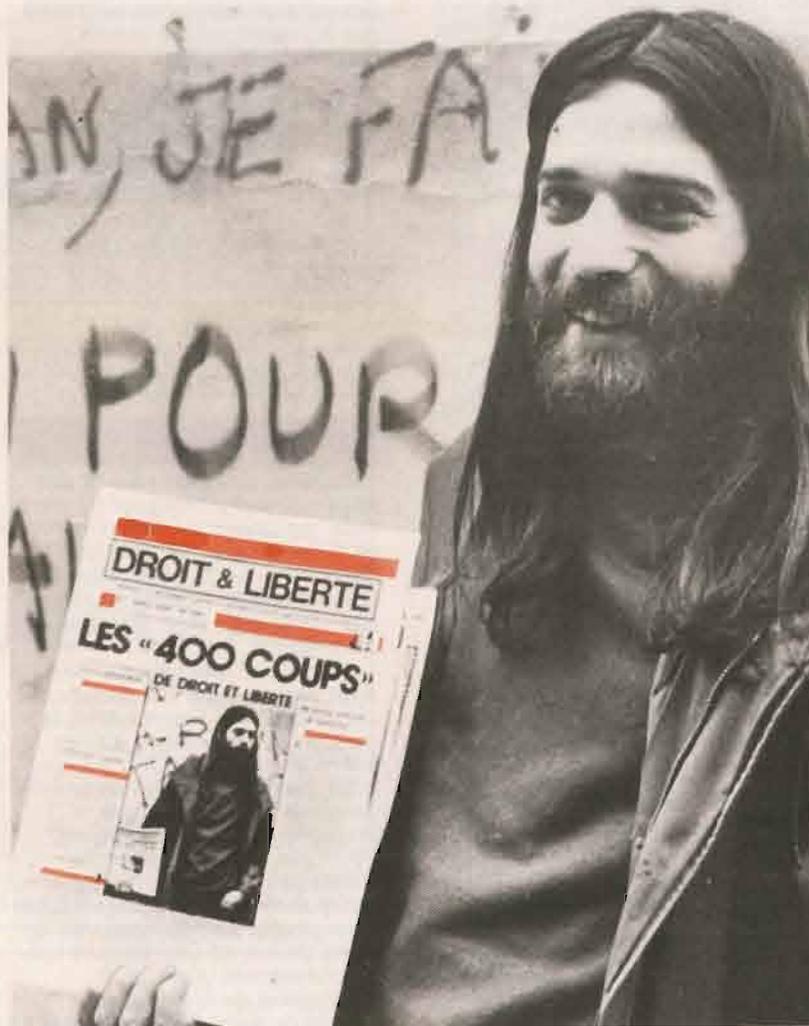
P. 16

Bertolt Brecht et le racisme

La pièce de Bertolt Brecht : « Têtes rondes et têtes pointues », est montée au Théâtre de l'Est Parisien. Une analyse percutante et profonde du phénomène raciste par l'un des maîtres de l'art dramatique contemporain, qui vécut en Allemagne la résistible ascension du régime nazi.

P. 11

DE DROIT ET LIBERTE



Quatre cents fois depuis le 10 octobre 1949, Droit et Liberté a exprimé dans ses pages les luttes du Mrap. A plusieurs reprises, sa présentation, son format ont changé. Mais, des horreurs de la 2^e Guerre mondiale aux angoisses de la « guerre froide », des conflits d'Algérie et d'Indochine à ceux du Proche-Orient, de l'affaire Rosenberg aux méfaits du racisme d'Etat frappant en France la population immigrée, du massacre de Sharpeville à la bombe de Copernic, c'est sans relâche qu'il a porté des coups au racisme sous toutes ses formes, défendu la justice et affirmé bien haut la dignité humaine.

(suite page 2)

Enfants d'immigrés

Les 16 et 17 mai prochain, le Mrap organise un colloque sur les problèmes que connaissent les enfants d'immigrés dits de « la deuxième génération ». Quels sont ces problèmes ? Leurs causes ?

P. 4

Sept ans après...

Il y a sept ans, le Mrap s'adressait aux candidats à la présidence de la République.

Dans sa réponse, Valéry Giscard d'Estaing nous disait : « Vos préoccupations rejoignent les miennes ». Qu'en est-il aujourd'hui sept ans après ?

René Mazenod, secrétaire national du Mrap, chargé de l'immigration, fait le point sur la situation des immigrés. Du petit déjeuner offert par le Président de la République à des éboueurs parisiens au projet de supprimer l'allocation chômage pour les immigrés ayant perdu leur emploi, le dernier septennat s'est particulièrement occupé des immigrés...

P. 3

Ghetto ?

Est-ce une bonne manière d'aborder la question que de se gargariser de cette notion de « ghettos » qu'on finit par lancer à la figure de ceux qui y habitent comme une véritable injure ?

Pour un « ghetto » que je connais particulièrement bien, puisque ma mère y a habité jusqu'au mois de juillet 1980, celui de la Rose des Vents à Aulnay, j'ai du mal à le reconnaître dans la description absolument apocalyptique qui en est faite.

Je constate en tout cas que la parole n'a pas été donnée aux habitants de la cité, ni aux représentants de la municipalité pouvant faire entendre peut-être un point de vue différent.

En effet, la dénonciation des « ghettos » est faite d'une manière extrêmement ethnocentriste, sans tenir compte nullement de la façon dont les choses sont vécues par les habitants eux-mêmes.

Rien n'est dit non plus sur les réalisations extrêmement positives faites par la municipalité et les enseignants pour animer cette cité, en s'appuyant précisément sur les différences raciales et en tentant de promouvoir la connaissance des diverses cultures.

Refuser l'existence d'une

équipe de football antillaise par exemple est une forme d'impérialisme culturel incontestable, car il peut être extrêmement important et réconfortant pour les participants de se retrouver dans une équipe antillaise.

Enfin, comme vous l'avez souligné, la naissance du ghetto est due essentiellement aux préjugés de l'opinion française, puisqu'il se forme parce que les Français s'en vont.

C'est donc bien en agissant sur ces préjugés et sur l'espèce de mortification que ressentent les Français à vivre à côté d'immigrés au niveau desquels on pourrait les « ravalier » qu'il faut agir pour permettre de résoudre les questions de cohabitation.

Sylvie Lodepin
Paris

N.D.L.R. La description de la cité de la Rose des Vents à Aulnay-sous-Bois ne se voulait absolument pas « apocalyptique », comme en témoigne la photo souriante qui illustre la couverture de notre dernier numéro. Il s'agissait d'analyser la notion de « ghetto » dont on parle beaucoup depuis quelque temps. Les équipes sportives formées selon les origines des migrants ne sont pas « refusées », même si la personne qui en parle regrette que ce soit « le seul recours pour les communautés concernées et que le sport ne joue pas mieux son rôle de

« moyen de communication entre les gens ». Cela dit, cette lettre complète heureusement l'article de Droit et Liberté en montrant la situation et ses causes dans une optique différente. Le phénomène est en effet complexe ; il mérite d'être abordé sous tous ses aspects dès lors que c'est avec la volonté de combattre le cloisonnement ethnique et social, les incompréhensions et le racisme.

Tabac et racisme

Non : ce n'est pas de l'intolérance réciproque parfois manifestée entre fumeurs et non-fumeurs que je veux parler ici, bien que ces attitudes me rappellent parfois étrangement les intolérances racistes.

Ce qui m'a frappé, ce sont les chiffres communiqués par l'Organisation Mondiale de la Santé (1) : au Kenya, les cigarettes contiennent 74 % de goudron de plus et 122 % de nicotine de plus qu'en Grande-Bretagne, et des différences analogues ont été citées pour d'autres pays du Tiers Monde. Et ces différences s'observent pour des cigarettes d'une même marque.

Bref, et ce n'est sûrement pas le seul exemple, les produits jugés trop dangereux pour nous autres, sont encore bons pour le Tiers Monde.

Alain GAUSSEL
93 Ile-St-Denis

(1) Cf. « Quotidien du Médecin », n° 2229.

Seuil de tolérance ?

Dans la rubrique « Au fil des jours » de votre mensuel de mars, vous reprochez au député-maire de Villeurbanne, M. Charles Hernu, d'avoir fait référence à la notion de « seuil de tolérance » lors d'une interview à propos d'immigrés.

Permettez-moi de vous dire mon étonnement à la lecture de cet article bien injuste dans la mesure où il n'intègre pas un élément important. Il n'est, en effet, pas fait mention dans votre revue de l'action positive engagée dès son élection en 1977 par la municipalité de Villeurbanne dont Charles Hernu est le maire, pour la suppression d'un ghetto. La résorption de la « cité Olivier de Serres », en voie d'achèvement, par une intégration de la population immigrée dans l'ensemble des quartiers, s'est faite en concertation aussi bien avec l'Amicale des Algériens en Europe qu'avec les Maghrébins délégués du quartier.

Votre mensuel était consacré au phénomène des créations de « ghettos ». Il aurait été en effet intéressant de relater cette expérience de « résorption » d'un ghetto réalisée à Villeurbanne.

Nous sommes bien d'accord pour dénier avec vous toute valeur scientifique à la notion de « seuil de tolérance » ; elle n'a au demeurant que la valeur des gens qui le vivent tous les jours. C'est pour cela que Charles Hernu, dans son discours

(prononcé lors de la démolition de la 4^e barre d'immeubles à Olivier de Serres) tout en contestant la valeur scientifique de cette notion, a plutôt mis l'accent sur « ce qui n'est en fait qu'un seuil de pauvreté ».

Marlène MAERTEN
Adjointe à la Communication
Co-directeur de la publication
« Vivre à Villeurbanne »

N.D.L.R. Dans l'interview à « Valeurs Actuelles » que nous avons citée, M. Hernu déclarait : « Il est indispensable d'éviter la formation de ghettos. Villeurbanne compte 130 000 habitants, dont 12 000 Maghrébins, soit 10 % environ de la population. Je m'efforce de les disperser à travers la commune, de façon qu'aucun quartier ne dépasse ce seuil de 10 %. Je crois qu'il y a un seuil qu'on ne peut dépasser sans drame »...

Aux Halles encore ...

Dimanche 22 mars, je fus le témoin d'une scène inadmissible. Je m'apprêtais à prendre le métro à la station Halles, je venais de passer de l'autre côté des machines, lorsqu'une porte, une de ces portes dont on se demande bien ce qu'elles peuvent cacher parfois, s'est ouverte, laissant passage à une nuée d'enfants tsiganes en pleurs, une douzaine environ, filles et garçons de tous âges.

Je m'informais de ce qui se passait. Il me fut répondu par quatre hommes peu amènes que ces enfants avaient « fait » un porte-monnaie (sic). Je rattrapai ceux-ci dehors pour leur demander des explications.

Leur premier mouvement de crainte passé, ils me montrèrent des traces de coups, un petit garçon avait la cheville griffée, une fillette avait une pommette meurtrie, tous pleuraient, tous avaient les chaussettes mouillées (?), tous avaient eu peur.

Les quatre hommes surgirent soudain derrière nous, sans doute inquiets de mon intervention et, à leur vue, les enfants détalèrent.

Ils me demandèrent de quoi je me mêlais et si je soutenais cette « racaille » (!)

Qui sont ces hommes que rien ne distingue des autres et qui ont le droit de molester des enfants de 7 à 13 ans (peu importe l'âge d'ailleurs) ? Que cachent ces maudites portes d'où sortent de temps à autre des gens qui, visiblement, viennent d'être battus ?

Que pouvons-nous faire ?
Merci de bien vouloir publier cette lettre.

Danielle F.
Paris 2^e

N.D.L.R. Une autre correspondante nous a écrit (Droit et Liberté, février 1981) pour nous faire part d'une scène à laquelle elle avait assisté au même endroit : « douze petites filles tsiganes alignées contre un mur, cernées de policiers, qui les maintenaient de façon brutale, et dont certains avaient à la main leur matraque »... Nous avons publié en mars (p. 16), la réponse du préfet de police à notre protestation ainsi que le point de vue des syndicats de policiers CGT et CFDT.

LES « 400 COUPS »

(suite de la page 1)

À travers plus de 31 ans d'histoire mouvementée, il est resté fidèle à ses origines, quand, sous l'occupation, organe clandestin de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, ses diffuseurs risquaient leur vie pour faire connaître la vérité et organiser le combat anti-nazi.

Avec ce numéro 400, il franchit une nouvelle étape. Il y a quelques mois déjà, en même temps que la création de Différences, magazine d'information et de réflexion destiné à prolonger le sursaut antiraciste d'après Copernic, nous annoncions la transformation de Droit et Liberté. C'est maintenant chose faite : deux semaines après le lancement du numéro 1 de Différences, Droit et Liberté paraît dans sa formule renouvelée.

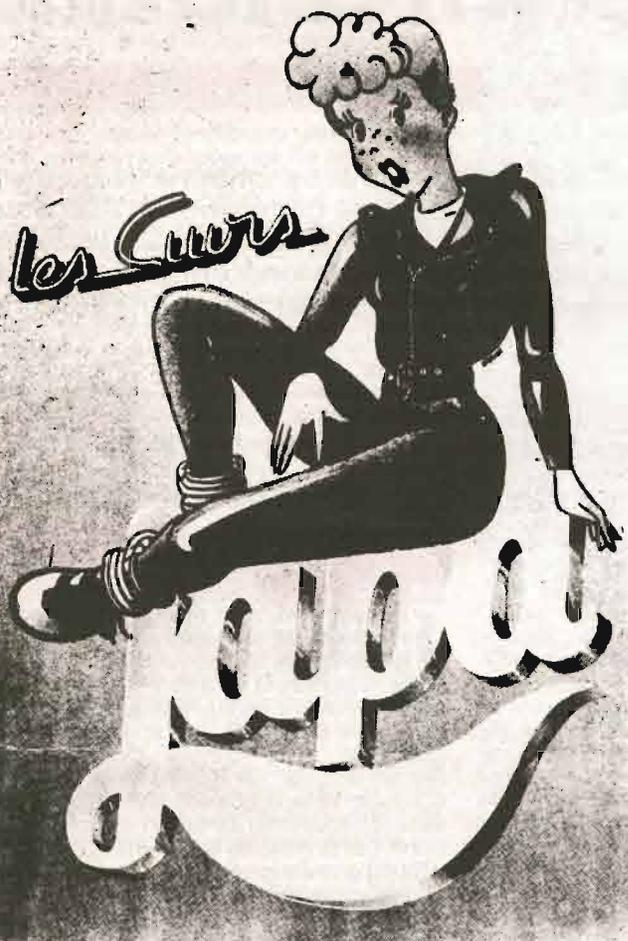
En quoi consiste le changement ? Ce n'est pas seulement l'apparence extérieure mais la conception même de notre mensuel qui se modifie. Droit et Liberté parviendra désormais à tous les adhérents du Mrap, pour qu'ils puissent mieux suivre et soutenir les luttes menées par celui-ci. Il comportera des rubriques telles que dossiers, débats, compte-rendus, échanges d'expériences susceptibles d'y aider concrètement. Les pages culturelles porteront plus systématiquement sur les artistes, les œuvres et les initiatives qui concourent à l'élimination des préjugés et aux progrès de l'amitié entre les peuples. En somme, Droit et Liberté se mettra plus encore que par le passé au service de l'action militante.

Un des aspects — non négligeable — de cette orientation est la réduction du prix de l'abonnement, qui passe de 60 à 40 F par an ; ce qui, avec l'adhésion au Mrap à 60 F, porte à 100 F (au lieu de 120) cette double participation au combat antiraciste. Les versements supérieurs permettront de fournir Droit et Liberté aux adhérents qui n'auraient pas la possibilité d'assumer ce montant (1).

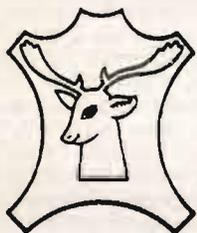
Ainsi, Différences répondra, par-delà les structures du Mrap, aux besoins d'un large public, préoccupé par tout ce qui divise les hommes, et aspirent à leur rapprochement ; tandis que Droit et Liberté proposera à ceux qui en ressentent la nécessité les moyens d'agir efficacement avec le Mrap. On peut supposer que beaucoup s'intéresseront à l'une et l'autre publication, qui, sous des formes et avec un objet distincts, s'inscrivent dans des perspectives convergentes.

Pour quelque temps, la nouvelle formule de Droit et Liberté restera expérimentale. Il appartient à ses « usagers » de préciser ce qu'ils en attendent. C'est d'eux, de tous les membres du Mrap, que dépendent l'existence et l'avenir de Droit et Liberté.

(1) On peut encore évidemment s'abonner à droit et liberté sans adhérer au Mrap. Et, bien sûr, à Différence. Un an : 140 F.



59, rue N.-D.-de-Nazareth
75003 PARIS - ☎ 278.54.02



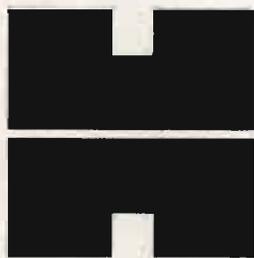
IDEAL CUIR

41, Avenue Mathurin Moreau
75019 Paris

☎ 205.76.51
205.90.80
Télex : 290163 - Porte 122

Jean MARCOVICI

Président Directeur Général de la Sté mertel
Société d'Engineering spécialisée dans
la construction de
bâtiments industriels
et la rénovation de
magasins et bureaux.



HERTEL S. A.
282, Boulevard Voltaire
PARIS 11 - 379-76-60

Sept ans après

24 décembre 1974. 8 heures du matin. Palais de l'Elysée. Le nouveau Président de la République invite des éboueurs parisiens à partager son petit déjeuner. Ils viennent du Mali, du Sénégal, d'Algérie ou d'un autre pays d'Afrique. En les honorant, le Premier des Français entend honorer à travers eux ces centaines de milliers de travailleurs qui ont participé à l'essor de l'économie française au prix de leur sueur, parfois même de leur sang. A chacun de nous de les accueillir fraternellement.

Lundi 30 mars 1981, 20h 30. Sur le petit écran, devant des millions de téléspectateurs, l'acteur principal est toujours là mais ses convives ont disparu. Ce soir-là, non seulement il ne les invite pas à sa table mais, pis encore, il les chasse. Il n'accepte pas qu'ils deviennent des chômeurs : il faut qu'ils partent. Pour eux, sans travail, pas d'allocations, mais la proposition d'un pécule pour leur faire miroiter un retour heureux.

L'opération décidée est le retour accéléré des travailleurs immigrés d'Afrique, Maghrébins et Noirs, et d'eux seuls. D'ici à 1985, il doit en partir 250.000 et dans un délai plus lointain 450.000 encore, soit un total de 700.000.

En sept ans, comment a-t-on pu en arriver là ?

Si, rétrospectivement, on fait la relecture de toutes les décisions politiques concernant l'immigration au cours du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, tout s'éclaire alors et prend un relief saisissant.

On comprend maintenant pourquoi la pratique administrative à base de circulaires illégales a pris le pas sur le législatif ; pourquoi ces mêmes circulaires une fois abrogées par le Conseil d'Etat ont été immédiatement et inlassablement remplacées par d'autres de même contenu ; pourquoi le vote de la loi Bonnet après un tour de « passe-passe » du ministre de l'Intérieur ; pourquoi la création par M. Stoléro d'une circulaire reprenant l'essentiel du projet de loi Barre-Boulin ; pourquoi les contrôles et rafles au faciès, les violations de domicile intolérables, les refoulements inhumains, les expulsions injustifiées, et tout particulièrement celles qui frappent les enfants d'immigrés algériens. On comprend maintenant pourquoi l'arbitraire, les discriminations, le racisme d'Etat.

Malgré les discours officiels, tous démentis par les actes, depuis des années le Mrap fait cette analyse. « Il n'est pas acceptable de construire la C.E.E. élargie aux dépens des immigrants du Tiers Monde ». D'escalade en escalade dans les décisions c'est, hélas, ce qui est en voie de réalisation. Aussi, après avoir pillé les ressources et jugulé l'économie de leurs pays d'origine, étouffé leur culture, altéré leur santé, une certaine France dépossède les travailleurs migrants étrangers de leur droit au travail, elle leur vole même leur dignité d'homme !

De telles perspectives, on s'en doute, ont engendré un climat d'insécurité, d'angoisse et de peur dans les communautés d'immigrés africains où l'on parlait depuis longtemps, sans y croire, de cette éventualité. Que tous leurs membres sachent que le Mrap est et sera à leurs côtés dans leur combat quotidien pour faire respecter leurs droits fondamentaux.

Notre Mouvement n'accepte pas, en effet, l'amalgame trompeur — savamment entretenu — entre immigration et chômage. Depuis 1974, le nombre d'immigrés est constant alors que celui des chômeurs a quadruplé. En 7 ans, il est passé de 440 000 à 1 667 700 (chiffres officiels).

Notre Mouvement n'accepte pas non plus que, en période difficile, une certaine France exclue du partage ceux qui ont contribué à sa richesse. La présence de millions d'immigrés sur son sol pourrait pourtant être l'occasion de leur donner dans la société française la place à laquelle ils ont droit. Il est urgent de s'atteler à cette tâche.

René MAZENOD

La nouvelle génération...

Les 16 et 17 mai se tiendra, à Lyon, un colloque organisé par le Mrap autour des problèmes auxquels sont confrontés les enfants de travailleurs immigrés, appelés « enfants de la deuxième génération ». Alors que ces jeunes d'origine étrangère sont de plus en plus soumis aux brimades, à l'arbitraire, au racisme... il était important que le problème de fond soit posé. Le sociologue Adil Jazouli s'interroge depuis longtemps sur cette question. Pour alimenter le débat, il nous fait part de son analyse, de ses hypothèses et des questions auxquelles il faudra bien répondre un jour.

Depuis quelques années, en France, un certain nombre de psychiatres, sociologues, ethno-psychiatres, psychologues, juristes, travailleurs sociaux, pédagogues, militants d'organisations de solidarité avec les travailleurs immigrés se penchent sur les problèmes vécus et posés par ce qui est communément appelé aujourd'hui « la deuxième génération » de l'immigration. Ces travaux, ces réflexions et propositions, pour importants qu'ils soient, n'en restent pas moins partiels et cloisonnés dans des domaines et des approches spécifiques. Une partie assez importante de la documentation existante porte sur les problèmes de la scolarisation des jeunes d'origine étrangère, et sur les solutions ou les expériences tentées, ici et là, en vue d'apporter des réponses à l'immense problème de l'échec scolaire de ces jeunes (1).

D'autres recherches portent sur la question des identités de ces jeunes et les problèmes de l'acculturation et de l'assimilation (2). Certains chercheurs se sont penchés sur les problèmes de la marginalité et de la délinquance de ces jeunes, soit à travers des approches cliniques (3), soit à travers des témoignages, des récits ou des monographies (4). Il serait fastidieux de citer ici tous les articles, mémoires, thèses et communications qui portent sur telle ou telle question particulière ; les lecteurs désireux d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet peuvent consulter l'excellente biographie analytique de Marie-Claude Munoz (5). Ce que l'on peut déplorer, c'est l'absence d'analyse qui tenterait d'appréhender la problématique de la nouvelle génération issue de l'immigration en termes sociologiques plus généraux. En effet, les travaux existants sont des indicateurs assez significatifs des biais par lesquels ces jeunes sont perçus et analysés : échec scolaire, délinquance, déviance, suicide..., c'est-à-dire des manifestations qui les situent dès le départ « en creux ». Autrement dit, on a commencé à parler de la « deuxième génération » de l'immigration à partir du moment où elle a posé des problèmes à la société tout entière et où l'on a commencé à s'apercevoir qu'il ne s'agit pas simplement de quelques cas isolés et exceptionnels, pouvant être analysés et réglés du point de vue de l'exception qui confirme la règle, mais qu'il s'agit bien d'une catégorie sociale spécifique, avec des problèmes spécifiques et qui pose des problèmes en termes sociaux au système social en France.

C'est en ces termes que je me propose ici de donner une ébauche d'hypothèse et d'analyse concernant la nouvelle génération d'immigration.

Problèmes de terminologie

Il est devenu courant de parler de cette génération en lui donnant comme qualificatif « deuxième génération ». Les chercheurs et les militants les plus sincères, les mieux intentionnés, sont les premiers à le faire. Il est urgent et nécessaire de changer de terminologie et ce n'est pas une simple polémique linguistique. Alors, pourquoi changer ? Parce que tout qualificatif est signifiant, à un degré ou à un autre, d'un concept opératoire.

Ainsi, lorsqu'on dit « deuxième génération », on sous-entend qu'il y a eu reproduction interne d'une « première génération », reproduction qui véhiculerait avec elle tous les handicaps sociaux, culturels et économiques des parents. C'est aussi lier cette reproduction à un lieu autre que celui de

la société française. C'est supposer, a priori, que cette reproduction s'est faite en dehors de l'espace social français et qu'elle est plutôt liée à l'origine des parents, donc en pays d'origine.

Or, je défends que ces jeunes sont la production de la société française. C'est cette société qui — à travers son système éducatif, ses organismes de gestion de la vie urbaine, sanitaire, culturelle, sociale et ses moyens de contrôle judiciaire et policier — produit cet individu social qu'est le jeune immigré. Il serait donc plus à propos de parler d'une nouvelle génération issue de l'immigration (N.G.I.). Car, s'il est évident qu'on ne peut renier l'appartenance ethnique et raciale de ces jeunes, il serait tout à fait illusoire d'essayer de les identifier comme le produit d'une autre culture (venue d'ailleurs...), ou comme la reproduction de leurs parents, revue et corrigée par la société française. A cet égard, Antonio Perotti s'écrie : « En fait, pourquoi appelle-t-on les enfants des travailleurs immigrés la « deuxième génération » ? Deuxième par rapport à quoi ? ou à qui ? Par rapport à leurs parents ? Mais dans quel temps et quel espace vit un enfant, né ou scolarisé en France, même si ses parents sont étrangers ? Ici et maintenant ou là-bas et autrefois ? Est-ce qu'on peut vivre ici et maintenant sans vivre comme ici et maintenant ? Pourquoi donc ne les appelle-t-on pas comme tous les autres enfants, « génération nouvelle » ou « génération zéro » ? (6).



Une génération « made in France »

Ils sont près d'un million trois cent mille de moins de 25 ans, dont plus de 45% sont Maghrébins. Ils sont nés ou sont venus en France en bas âge. Ils ont vécu entre 0 et 5 ans dans le giron d'une mère perdue dans les grandes cités et les grands ensembles, trop grands et trop ensemble. Une mère qui vit l'exploitation de la femme au degré le plus élevé et qui n'a, comme espace et refuge, que son foyer et ses enfants, investit effectivement très fort dans ces deux directions. Les premières expériences de la rue sont le début d'une émigration que va opérer l'enfant, du foyer familial à l'espace social.

C'est le moment des premiers déchirements. L'enfant ne peut traduire ses expériences de jeux et de bagarres que dans le langage qui leur a servi de support (le français en général). La mère ne parle que sa langue maternelle, d'où les premières situations d'incommunicabilité.

Vient l'âge de la scolarisation ; là débute un long processus qui produira, à sa fin, un jeune Français pas comme les autres. En effet, le système éducatif en France est, pour des raisons historico-politiques, centralisateur, intégrateur et unificateur, il nie les particularismes et les spécificités culturelles régionales. Le jeune Algérien, Portugais ou Turc est appréhendé par l'école comme une terre vierge qu'on va cultiver et mettre en valeur. Il lui est expressément demandé de ne pas trop montrer sa différence, de se dissoudre dans la masse anonyme des millions d'élèves et de se conformer à des normes éducatives et culturelles dont il ne peut s'expliquer ni le sens ni l'utilité. Les parents, analphabètes en général, sont dans l'impossibilité de jouer leur rôle éducatif et de soutien de leurs enfants. Le décalage entre ce qui se passe dans le foyer familial (dedans dévalorisé) et ce qui se passe à l'école et dans la rue (dehors survalorisé) s'accroît à une allure vertigineuse. Combien de jeunes Maghrébins qui parlent un tant soit peu l'arabe à l'âge de 5 ans arrivent en classe de sixième, à l'âge de 11 ou 12 ans, en ayant totalement, ou en grande partie, perdu leur bagage linguistique dans leur langue ? Cela contribue à l'appauvrissement des relations intra-familiales.

Dans le même temps, l'image des parents se trouve dégradée parce que l'enfant est confronté à des modèles occidentaux culturellement valorisés entre autres par les manuels scolaires. Les mass-media (la télévision surtout), l'environnement social et scolaire et une multitude de petits détails qui s'accumulent, poussent le ou la jeune de la N.G.I. à s'investir dans les modèles qui lui sont présentés comme « normaux », porteurs de valeurs, et à désinvestir progressivement par rapport aux parents, situations pouvant conduire parfois jusqu'aux sentiments de mépris, de haine, ou tout simplement de honte.

Ce processus se poursuit et s'aggrave durant les études secondaires. Sans aller trop loin dans la description de ces mécanismes, on peut dire qu'à travers le système éducatif (dans sa compréhension vaste), le ou la jeune enfant d'immigré va être socialisé, non pas en fonction d'une combinaison équilibrée entre deux systèmes de normes, de valeurs et de cultures, mais uniquement en fonction des valeurs et autres normes qui fondent la vie sociale en France. C'est une socialisation à la française. Ce n'est pas une critique

des maîtres ou des enseignants — certains d'ailleurs font des efforts de recherche et de compréhension tout à fait louables —, c'est un constat à froid d'une réalité que personne ne peut ni ne doit ignorer.

C'est cette socialisation unilatérale, exclusive et normative qui me fait dire que la société française produit des jeunes de la nouvelle génération issue de l'immigration ayant des spécificités particulières.

En effet, si on compare un jeune étudiant maghrébin arrivé en France pour suivre des études universitaires et un jeune Maghrébin de la N.G.I., on s'aperçoit qu'à part des ressemblances physiques et des références souvent mythiques à des cultures communes, ils sont pour le reste totalement différents. Et le reste est beaucoup. Par son mode de vie, ses aspirations, ses références culturelles symboliques et opératoires, ses loisirs... le jeune de la N.G.I. est plus proche, à tous les niveaux, du jeune Français de son quartier que de l'étudiant maghrébin. Mais, en même temps, il n'est ni l'un ni l'autre, il est autre chose.

Vivre ici, différent ?...

Lorsque j'affirme cette capacité de production de la société, à travers ses institutions éducatives entre autres, je n'en nie aucunement les fonctions de reproduction des inégalités sociales (7). Il est tout à fait clair que les jeunes de la N.G.I. subissent les mêmes critères de sélection et handicaps socio-culturels que les jeunes Français de même condition sociale. Ceci est aujourd'hui admis par une grande partie de ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation.

Moins évident est le fait que l'école (donc le système social) reproduit souvent, non seulement des situations sociales, mais qu'il lui arrive parfois d'accoucher d'un acteur social nouveau. Je me situe dans une orientation théorique et opératoire qui affirme que : « *La société commande son activité par l'œuvre de connaissance, par l'accumulation, par la conscience et la créativité, de sorte que tous les aspects de son organisation deviennent autant de moyens au service de cette production de la société par elle-même* » (8).

Partant de là, je ne pense pas qu'une société définie comme un « système ouvert » se confine uniquement dans sa propre reproduction ; elle agit sur elle-même, donc elle produit. Ceci est capital et n'est pas uniquement un débat théorique. En effet, reconnaître cette production de la société, c'est aussi reconnaître la nécessité de la création d'un espace social où les jeunes de la N.G.I. puissent s'exprimer, agir, se reconnaître et se positionner par rapport au reste de la société en termes sociaux. Or, nier cette nécessité, c'est aller dans le sens de la société actuelle en France.



Senna

Qu'offre-t-on aujourd'hui aux jeunes de la N.G.I. comme perspectives ? Dressons un tableau des « choix » devant lesquels ils se trouvent et nous verrons qu'ils sont considérés comme alloènes, anti-sociaux, étranges étrangers, délinquants, symbole de l'échec scolaire... L'échec et l'incapacité d'une société à faire une place à sa production sont projetés sur ceux qui en sont les victimes, procédé classique mais qui marche toujours.

Alors, y a-t-il une ou d'autres voies d'accès à l'espace social, pour cette nouvelle génération issue de l'immigration, que l'intégration soit par la marge, soit par le centre, ce qui suppose une négation complète de ses spécificités ? Existe-t-il d'autres voies de sortie que le suicide, la folie ou l'expulsion ? Que veut dire vivre ici ensemble et vivre sa différence en même temps ?

Mon propos n'est pas de répondre à ces questions, mais de les poser en vue de l'élargissement d'un débat qui, plus que jamais, est à l'ordre du jour. Ma démarche analytique est d'interroger les conduites sociales de ces jeunes de la N.G.I. dans ce qu'elles ont le moins donné à voir. Le sens de la recherche que j'entreprends est d'interroger les conduites de cette N.G.I. en vue d'essayer de voir si oui ou non il y a une capacité d'action autonome. Autrement dit, cette N.G.I. qui a, d'un côté des comportements anormaux et suicidaires et de l'autre une conduite suridentificatoire marquée d'une forte volonté d'intégration, est-elle capable d'avoir des conduites autres que des

conduites-réponses à des situations qui, souvent, laissent peu ou pas de place à une marge de manœuvre et d'action propres.

C'est sur la base de ce type de questions que j'aborderai, avec deux groupes de jeunes de la N.G.I., une analyse de leur vécu, de leurs aspirations contradictoires et de leur positionnement social.

Adil JAZOULI

(1) A ce sujet, voir à titre indicatif les travaux de B. Blot, J. Clevy et S. Boulot, CREDIF, école normale de Saint-Cloud.

(2) Voir à titre indicatif le travail de H. Malewska-Peyre, C. Basdevant, A. Eyzat, A. Lahalle, M. Nery : « Les jeunes émigrés et leurs cultures », Vaucresson, CFRES, 1978.

(3) F. Adillon-Janacek : « Déracinement et déviance ». Thèse de doctorat, Université de Paris VII, 1977.

(4) F. Lefort : « Du bidonville à l'expulsion, itinéraire d'un jeune Algérien de Nanterre », Ed. CIEMM, Paris, 1980.

M. Michel : « Billy Francarabe », Ed. Ouvrières, Paris, 1975.

(5) M.C. Munoz : « Bibliographie analytique sur les jeunes étrangers », Ed. CIEMM, Paris, 1980.

(6) A. Perotti : préface du « Du bidonville à l'expulsion... », Op. cit.

(7) Voir à ce sujet les travaux de C. Baudelot et R. Estabiet. En particulier « L'école primaire divisée », Ed. Maspéro, Paris, 1975.

(8) Alain Touraine : « Production de la Société », Ed. Le Seuil, Paris, 1978.

... de l'immigration

OLD ENGLAND

114, cours d'Alsace-Lorraine
33000 BORDEAUX

HOMME
FEMME

FABRICANT

BOSTON

CRÉATION

19, rue Béranger - 75003 PARIS
Tél. : 278.54.89

Militant du Mrap menacé

Notre ami Jean-Pierre Dreyfus, président du comité du **Mrap** d'Asnières-Gennevilliers, a reçu le 24 mars une carte postale sur laquelle était fixée une lame de rasoir et inscrit ce texte : « *Coupe-toi, salope, vengeance Caignet* ». Sous une étoile juive et une tête de mort, elle était signée : « *Cercle A. Hitler* ».

Le « *Cercle Adolf Hitler* » s'est déjà fait remarquer par des menaces écrites de la même façon, contre Pierre Paraf, président d'honneur du **Mrap**, et Albert Lévy, secrétaire général. Il a récemment revendiqué un attentat dirigé contre la famille de M. Alain Krivine, dans le 9^e arrondissement de Paris.

Article raciste en Union Soviétique

Dans un article de Lev Alexandrovitch Korneev paru récemment dans « *La Pravda des Pionniers* », la « *bourgeoisie juive* » est présentée comme une sorte de « *super-puissance* », coupable des méfaits qui pourraient être ceux de la bourgeoisie en général selon la terminologie marxiste : « *cette bourgeoisie tire de l'or, des diamants, de l'uranium d'Afrique du Sud, de ses usines en Europe, en Amérique et en Australie (...). La majorité des monopoles fabriquant des armes sont contrôlés par des banquiers juifs. Le business avec le sang leur rapporte des bénéfices énormes* », etc., etc.

Faut-il croire que la bourgeoisie qui n'est pas juive serait, elle, innocente, inoffensive ? Et lorsqu'il est dit que « *le sionisme, c'est le fascisme de notre temps* », doit-on comprendre qu'il n'y a pas d'autre menace contre la démocratie dans le monde ?

L'auteur de l'article, développant le thème (bien connu) de la « *domination mondiale* », affirme que « *les sionistes cherchent à pénétrer tous les domaines de la vie sociale* ».

Pologne : antisémitisme pas mort

L'antisémitisme a fait sa réapparition à Varsovie, au cours d'une sinistre manifestation — suivie heureusement par quelques poignées de personnes seulement — le dimanche 8 mars.

Les organisateurs, se référant à la campagne « *antisioniste* », de 1968 qui devait aboutir au départ de la plupart des juifs de Pologne, avaient, dans leurs tracts, établi un amalgame entre les Juifs qui se trouvaient alors dans les milieux dirigeants, qualifiés de stalinien, et certains responsables actuels de l'organisation syndicale « *Solidarité* ».

En énumérant des listes de noms juifs, ils ont dénoncé « *le complot sioniste* », visant hier à « *dominer* » la Pologne et aujourd'hui à « *prendre le contrôle* » de Solidarité.

Cette tentative d'utilisation de l'antisémitisme pour masquer les véritables objectifs de ceux qui le fomentent, n'a pas rencontré le succès recherché. Mais la vigilance reste nécessaire pour empêcher qu'une telle perversion, avec l'appui des forces nationalistes les plus rétrogrades, ne vienne se substituer au débat loyal et démocratique.

USA : 6000 Indiens expulsés

Dans la région de Big Mountains (Arizona) aux Etats-Unis, environ 6 000 Indiens Navajos et 500 hopis sont menacés d'être expulsés de leurs terres ancestrales. L'échéance de cette véritable déportation, d'abord fixée à 1982, vient d'être subitement avancée à avril 1981 par un décret récent.

Ces territoires se trouvent situés dans une zone dite de « *sacrifice national* », en vertu de la nouvelle politique énergétique des Etats-Unis qui consiste à exploiter à fond les ressources « *domestiques* » dont la plupart se trouvent en territoires indiens. A Big Mountains, c'est la Peabody Coal Company qui menace d'envahir le territoire Navajo et Hopi pour en extraire le charbon. Le Bureau des Affaires Indiennes (BIA) a prétexté qu'un prétendu différend entre les Navajos et les Hopis, différé par un arrêté du Conseil Tribunaux circonvenus (élus par 10 % seulement des Indiens) pour justifier le relèvement des Na-

vajos et des Hopis dans des villages américains situés à une centaine de kilomètres de chez eux. Là, ils devront devenir des mineurs et des ouvriers sous-payés, alors qu'ils sont essentiellement éleveurs de moutons, artisans potiers ou tisserands. Cette transplantation aura pour conséquence la désintégration culturelle, sociale et spirituelle de leur Nation. Le génocide revêt ici d'autres formes que dans le passé, mais il n'en est pas moins réel.

Seule une pression internationale immédiate pourra obliger le gouvernement américain à faire machine arrière. Pour sa part, le **Mrap**, allié au Comité de Soutien aux Indiens des Amériques, a collecté des lettres de protestation auprès des partis et organisations françaises. Elles ont été portées à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris pour être transmises aux services gouvernementaux des Etats-Unis.

Robert PAC

Violents affrontements à Londres

De vifs affrontements ont eu lieu début mars en Grande-Bretagne, au cours d'une manifestation organisée pour protester

contre les lenteurs de l'enquête ouverte à la suite d'un incendie qui, le 18 janvier, avait provoqué la mort de 13 jeunes Antillais. 23 manifestants ont été arrêtés dans le cortège, qui comptait plus de cinq mille Noirs.

A la suite de ces incidents, le Comité Conjoint contre le Racisme (organisation regroupant les partis et les églises) est intervenu auprès du gouvernement pour qu'il crée des unités spéciales de police chargées de prévenir et de réprimer les attaques racistes. Selon le rapport de ce comité, la communauté asiatique de Londres vit dans une sorte d'état de siège. Le Comité estime à un millier le nombre d'agressions racistes commises depuis dix-huit mois.

Un constat confirmé par la Commission pour l'Egalité Raciale, organisation semi-gouvernementale, qui souligne que les difficultés économiques et l'accroissement du chômage sont la cause essentielle de la recrudescence des tensions raciales. Le nombre de chômeurs dans les communautés asiatique et noire a augmenté de 70% en un an.

L'agressivité des jeunes, principalement jamaïcains, est également due en grande partie aux provocations du National Front, le parti fasciste, qui a une forte influence sur les jeunes Anglais, durement touchés eux aussi par la crise économique.

Le journal musical du National Front, « *Bulldog* », n'a jamais eu autant de succès à l'entrée des concerts. Plusieurs groupes ont fait des idées racistes et réactionnaires le thème principal de leurs chansons. Sur les stades, certains n'hésitent pas à s'endimancher de leur tenue S.S. Dans les rues, des jeunes arborent tranquillement à leur revers des insignes nazis ou des badges sur lesquels on peut lire « *Je hais les Youpins* ».

La communauté jamaïcaine ne trouve de repos qu'en se repliant sur elle-même et les idées rastafariennes sont pour beaucoup la seule issue.

LE RACISME EN JUSTICE

Un antisémite condamné à Briey

Pour avoir barbouillé des inscriptions antisémites sur plusieurs magasins de Longwy, un habitant de cette ville, Claude Chouquet, a été condamné le 25 mars par le Tribunal correctionnel de Briey à 3 mois de prison avec sursis, 1 000 F d'amende, 2 000 F de dommages-intérêts au **Mrap** et la LICRA, ainsi qu'à la publication du jugement dans un journal national et deux journaux locaux.

Le **Mrap** était représenté par Mes Francis Pudlowski et Marc Soustras.

Plainte classée à Aix-en-Provence

A la suite de la diffusion à Aix-en-Provence d'un tract signé « *Comité de Libération Charles Martel* », les avocats du **Mrap** des Bouches-du-Rhône avaient déposé plainte contre X.

Ce tract constituait en effet un appel au meurtre contre les Nord-Africains, désignés comme une « *peste brune* ». On pouvait y lire notamment : « *Réagissez !... Comment ? direz-vous... Eh ! bien, jeunes (et moins jeunes aussi !) en créant vos propres groupes clandestins. Par commandos de quatre ou cinq personnes, au maximum, car gare aux indiscretions ! La Loi est contre nous, nous le savons, nous ne le savons que trop... Agissez avec passion, avec détermination, mais avec une passion contrôlée, la rage doit être froide... et la nuit votre complice* ».

Le Parquet, au bout de quelques jours, a décidé de classer la plainte.

Prison pour deux jeunes nazis

Deux jeunes fascistes de 20 et 21 ans, Fernand Pillonnel et Jean-Luc Radius, appartenant à l'organisation « *Les Cadets de la Mer* » avaient incendié en août 1980 deux librairies parisiennes, « *Les Reclus* » et « *Les Mille Feuilles* », parce qu'elles étaient, selon eux, « *de tendance gauchiste* » et situées « *dans le quartier juif* ». Ils ont été condamnés par la 15^e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris, respectivement à 3 ans de prison, dont 2 avec sursis, et 24 mois de prison dont 10 avec sursis.

Le **Mrap** qui s'était constitué partie civile, a été débouté.

Peines de prison requises à Nice

Quatre militants de la F.A.N.E. ont comparu le 27 mars devant le Tribunal correctionnel de Nice. Ils étaient inculpés de menaces de mort, à la suite de l'envoi au **Mrap** en juillet 1980 d'une liste de plus de 60 personnalités juives des Alpes-Maritimes, avec ce texte manuscrit : « *Un jour, nous ferons couler le sang ! Un seul dieu : Adolf Hitler !* ».

Le ministère public a requis des peines de prison ferme (six mois et huit mois) contre deux des prévenus et des peines d'emprisonnement avec sursis contre les deux autres. Jugement le 19 mai.

Coup dur pour l'intégration scolaire à Los Angeles

Le Conseil d'Éducation de Los Angeles, organisme chargé de la politique scolaire, a décidé par 5 voix contre zéro, de commencer, dès le 20 avril, le démantèlement du programme de déségrégation scolaire obligatoire. En clair, le Conseil d'Éducation a décidé d'en finir avec le « Busing » : acheminement quotidien par bus des élèves des groupes minoritaires vers des écoles fréquentées par une majorité d'enfants blancs, dans le but d'améliorer la qualité de l'ensei-

gnement prodigué aux minoritaires et de réaliser l'intégration raciale dans les écoles.

Après les diminutions des budgets sociaux et d'aides publiques qu'elle a déjà décidées et dont les Noirs et les minoritaires sont les principales victimes, l'administration Reagan s'attaque maintenant délibérément aux acquis des Droits Civiques de 1964 si chèrement conquis.

R.P.

EN BREF

■ **Deux chefs indiens** : Max Gros Louis, de la tribu des Hurons, et Andrew Delisle, de la tribu des Iroquois, ont été reçus jeudi 5 mars par M. de la Fourrière, directeur des Archives du Quai d'Orsay. Ils sont venus rappeler les termes du Traité de Paris, signé en 1763, dont ils étaient porteurs. Ce traité stipule que « les habitants français ou autres qui avaient été sujets du Roi Très Chrétien (le roi de France), pourraient se retirer en toute sûreté, en liberté, où bon leur semblerait, et pourraient vendre leurs biens, pourvu que ce soit à des sujets britanniques ». Alors que des discussions constitutionnelles sont en cours actuellement au Canada, les Indiens voudraient se servir des dispositions du Traité de Paris pour faire valoir leurs revendications économiques et demander, notamment, des indemnités pour les terres dont ils ont été dépouillés.

■ L'éditeur d'extrême-droite Erwin Schoenborn a plaidé coupable dans le procès où il est accusé d'incitation à la haine raciale, pour avoir dans des tracts, livres, brochures, nié l'existence des chambres à gaz dans les camps d'extermination nazis. Cet éditeur a déjà été condamné, pour des faits similaires, à six mois de prison.

■ Un homosexuel de 26 ans a été tué dans les jardins des Tuileries à Paris le 21 février, par cinq hommes armés de couteaux. Le commando, selon les dires d'un témoin, avait agressé trois homosexuels la même nuit dans ce quartier.

■ Les organisations indiennes : M.I.P.V.A. (Pérou), A.I.E. (Equateur) et M.I.T.K.A. (Bolivie), dans un communiqué, condamnent la guerre commencée dans leur région le 22 janvier. « Cette guerre est inscrite dans le schéma colonial disent-ils et sert à exterminer les populations indiennes qui vivent aux frontières imposées par l'Etat colonial ».

■ La Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. s'est réunie à Genève pendant six semaines, en février et mars. Les débats ont conduit la commission à demander à la Cour Internationale de Justice si la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud était compatible avec l'appartenance de Prétoria à l'Organisation des Nations Unies.

La Commission a adopté, au cours de cette session, une résolution

droit et liberté ■ n°400 ■ avril 1981

Exposition nazie à Paris



Les Archives de la R.F.A. viennent d'offrir aux mouvements d'extrême-droite parisiens un mets de choix, en l'espèce, un festival de films nazis, interdits à la projection publique mais que le « Goethe Institut » de l'avenue d'Iéna a très tranquillement programmés à l'occasion d'une exposition fort ambiguë sur « La jeunesse sous le III^e Reich ». Projections largement ouvertes au public et gratuites,

aubaine pour tous les nostalgiques de Vichy et du national-socialisme mais aussi pour de bien inquiétants quarterons de jeunes nazis qui constituaient l'essentiel de l'auditoire et s'y étaient très évidemment donné rendez-vous. Certes, les organisateurs se réclamaient du programme de l'agrégation d'allemand, programme qui comporte cette année l'étude de « la jeunesse hitlérienne ». Mais les agrégatifs étaient, et c'est à leur honneur, plutôt absents de ce rendez-vous admiratif des petits enfants de Darquier et de Brasillach, encadrés par des Faurissons grisonnants. Quant à l'exposition, faite avec les fonds des archives allemandes, c'est-à-dire pour l'essentiel les affiches et photos de propagande nazie, si aux esprits avertis elles constituaient une illustration partielle de ce qu'on peut et ne doit pas faire de la jeunesse, au visiteur non critique, jeunes écoliers en particulier, elle offrait une image plutôt rassurante d'un mouvement de type scout, adolescentes venant en aide aux jeunes mamans et aux réfugiés des bombardements, garçons faisant du camping, de la musique, apprenant un métier et en temps de guerre déblayant courageusement les ruines, éteignant les incendies. Rien sur l'endoctrinement raciste et très peu de choses sur les victimes. Si peu que M. Heinz Boberach, directeur de la « Bundesarchiv de Coblenz », gêné par cette quasi-absence, devait lors du vernissage, tenter de la justifier dans quelques phrases stupéfiantes que nous livrons à la réflexion de nos lecteurs :

« On peut reprocher à cette exposition de ne pas accorder assez de place à l'opposition des jeunes contre le système national-socialiste, à la résistance et à la persécution. Ces événements peuvent cependant difficilement être illustrés par des documents si on ne veut pas montrer uniquement les témoignages — subjectifs et même déformés — des persécuteurs, ceux de la gestapo, par exemple. L'expérience nous a également montré que les jeunes d'aujourd'hui sont surtout intéressés par la représentation de la vie quotidienne des jeunes du même âge de cette période, car ils savent que seule une minorité fut persécutée, dont ils n'auraient probablement pas fait partie, s'ils avaient vécu alors. » (1)

Sans commentaire.

(1) Souligné par nous.

La santé du Tiers-Monde

Une semaine internationale de « la prévention et la réadaptation des handicaps » s'est tenue à Strasbourg au mois de mars. Des trois chapitres à l'ordre du jour : prévention, traitement et réadaptation, c'est la prévention qui doit constituer l'élément central de tout programme de lutte contre les handicaps ont conclu les participants à cette semaine, organisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.).

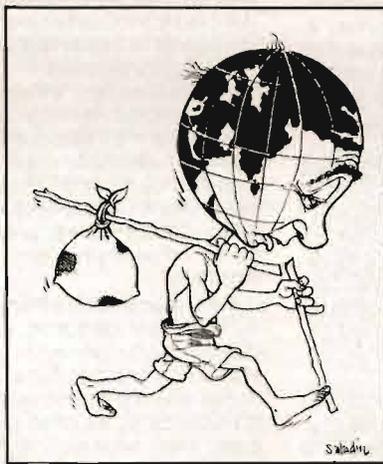
Par ailleurs, l'O.M.S. évalue à 450 millions dont 140 millions d'enfants le nombre de personnes handicapées dans le monde, soit plus d'une personne sur dix.

Pour une grande majorité, note l'O.M.S., ces handicaps pourraient être prévenus, notamment ceux dus à la malnutrition dans les pays en voie de développement.

D'autre part, le « sixième rapport sur la situation sanitaire dans le monde » publié par l'O.M.S. met l'accent sur les cruelles injustices qui caractérisent la vie sur notre planète et dénonce les ravages de la malnutrition dans le Tiers-Monde.

Ce rapport prévoit une espérance de vie de 65 ans pour 70% des populations du Tiers-Monde en l'an 2000, alors qu'aujourd'hui elle n'atteint cette durée que pour 45% de la population seulement. 1 personne sur 3 pourra espérer devenir octogénaire alors que cette proportion était, en 1975, de 1 sur 7. En 1975, l'espérance de vie dans les pays industrialisés était de 72 ans, alors qu'elle n'atteignait que 55 ans dans les pays pauvres.

Cependant, ce rapport signale une grave résurgence des maladies transmissibles, telle que la bilharziose, qui frappe 200 millions de personnes et en menace 600 millions d'autres.



La situation alimentaire dans les pays du Tiers-Monde est déplorée par l'O.M.S. et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.), selon laquelle environ 400 millions de personnes, en majorité des nourrissons et des jeunes enfants, souffrent en permanence d'une sous-alimentation grave. L'O.M.S. précise que la carence en vitamines a rendu aveugles 100.000 enfants en bas âge dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Le chapitre consacré au cancer, après avoir analysé les causes du mal, énormément répandu dans les pays industrialisés, constate que le risque de contracter cette maladie est égal pour les ressortissants de ces pays et les travailleurs immigrés.

Concernant le tabagisme, l'O.M.S. relève que le Tiers-Monde n'est pas à l'abri de cette épidémie. Dans certains pays, elle rivalise en termes de santé publique avec les maladies infectieuses et la malnutrition.

Les Etats-Généraux de la lutte contre le racisme

Dans son discours d'ouverture, après avoir excusé François Grémy, président du Mrap, absent pour raison de santé, et Pierre Paraf, frappé d'un deuil cruel, Charles Palant a rappelé ce que signifiait le 21 mars, journée anniversaire du massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud. « Ces Etats Généraux, a-t-il dit, sont nés le 30 septembre 1980 au cours d'une manifestation organisée devant le Mémorial du Martyr juif inconnu; l'idée a été reprise au moment de l'attentat de la rue Copernic... Cependant, il ne faut pas oublier que les témoignages que nous allons entendre se situent dans le contexte du racisme de crise et du racisme d'Etat. Nous ne pouvons pas limiter le problème du racisme à une suite de petits faits ponctuels. »

Avant de laisser la parole aux témoins du racisme et de la lutte antiraciste, Charles Palant a mis en garde contre « les tentatives de récupération de la lutte antiraciste à des fins électoralistes ».

Précaution utile, au regard de certaines interventions (rares, il est vrai) entendues au cours de cette journée consacrée à dénoncer l'ampleur du mal et à élaborer des actions pour le combattre.

Le racisme au quotidien

La totalité des interventions du samedi matin était constituée de témoignages sur le racisme au quotidien, à Paris comme en province. Ces communications n'avaient pas pour objectif de dresser un bilan exhaustif des manifestations du racisme dans telle ou telle région, mais de mettre l'accent concrètement sur ses aspects les plus divers.

Les comités du Mrap de Paris ont mis l'accent sur les discriminations à l'embauche pratiquées dans les A.N.P.E. et certains employeurs. Ils sont intervenus pour les empêcher, avec le concours des syndicats, et se sont heurtés à la mauvaise volonté de la direction.

Les antiracistes du XVIII^e arrondissement de Paris ont dénoncé le quadrillage de la Goutte d'Or par les C.R.S., à la demande du député de la circonscription, Jean-Pierre Pierre-Bloch.

Les usagers du Centre Bossuet sont venus dire ce que ce centre de santé avait de positif pour la communauté d'Afrique noire en France et les conséquences, dramatiques pour certains, de sa fermeture.

Côté province, c'est de Dijon que sont venus les premiers témoignages. Pour les militants de la Côte d'Or, c'est aussi le problème de l'emploi qui domine. « Les immigrés sont prioritaires pour les licenciements et pour les discriminations à l'embauche. » La question du logement se pose aussi : « Les H.L.M. refusent d'attribuer des logements en centre-ville aux familles d'immigrés et les rejettent à la périphérie, contribuant ainsi à la formation de ghettos. »

Le racisme à Dijon, c'est aussi la pétition lancée par des commerçants établis dans un quartier à forte densité d'immigrés pour se plaindre d'une soi-disant baisse de leur chiffre d'affaires. Enquête faite, non seulement le chiffre d'affaires n'a pas diminué, mais il a augmenté. C'est enfin les discriminations dont sont victimes les enfants de la « deuxième génération », de nationalité française, mais exclus et rejetés.

Des Bouches-du-Rhône, le témoignage a porté

Les assises nationales des Etats-Généraux de la lutte contre le racisme, qui se sont tenues à Paris le 21 mars 1981, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, ont été un carrefour animé par la présence de plus de cinq cents délégués venus de toutes les régions de

sur deux affaires récentes : la ratonnade de Saint-Chamas et les rafles de Marseille (1).

Les délégués de la Haute-Savoie sont venus dénoncer la procédure engagée contre des enfants de Bonneville poursuivis pour « quête illégale » à la suite d'une plainte. La quête avait eu lieu dans le cadre du carnaval : s'attachant aux traditions des fêtes populaires, les enfants avaient vendu de petits objets au porte à porte, pour le plus grand profit du confiseur local chez qui ils étaient venus transformer leur argent en friandises. La police est même venue dans les classes de l'école sermonner les enfants. Leurs parents sont inquiétés... Ils sont immigrés.

En Haute-Savoie encore, c'est la protestation de la population de Chède pour s'opposer à la construction d'un village destiné à loger les immigrés dans des conditions décentes. C'est les dégradations et les agressions commises à Annecy contre le chantier d'une mosquée.

Les témoignages de la salle complétaient ceux de la tribune. Des militants de Montpellier ont fait part d'une constatation révélatrice : des rafles sont organisées avant le départ de « l'Agadir », ce bateau assurant la liaison entre Sète et le Maroc. A Reims, ce sont les tracasseries auxquelles se heurtent les étudiants étrangers. A Mont-de-Marsan, comme dans de nombreuses villes, ce sont les conditions de stationnement des gens du voyage et la scolarisation de leurs enfants qui retiennent l'attention.

A Strasbourg, c'est la campagne menée contre les colporteurs africains, c'est les campagnes incessantes du Parti des Forces Nouvelles qui, par tracts et affiches, appelle à la haine et incite au racisme dans une ville où la population juive est l'une des plus importantes de France.

En Vendée, on est préoccupé par les agressions et les discriminations dont sont victimes les Antillais.

Des étudiants de l'université de la rue d'Assas, à Paris, ont dénoncé « l'indulgence de la présidence de l'université » face aux activités terroristes des groupes fascistes. Une actrice a évoqué le cas d'un de ses amis, acteur lui aussi, originaire de Guinée et expulsé de force du territoire français.

Une militante de la commission du Mrap : « antisémitisme et néo-nazisme » est venue parler de l'exposition : « La jeunesse sous le III^e Reich » organisée à Paris par l'Institut Goethe et qui fut l'occasion de distiller la propagande nazie, notamment au travers d'un festival cinématographique.

Mustapha Tlili, Directeur adjoint du bureau de l'O.N.U. à Paris.

La lutte antiraciste s'amplifie

Mais si, comme l'ont montré les témoignages, le racisme ne cesse de se développer, la lutte antiraciste a, de son côté, multiplié les interventions de manière souvent originale. Les débats et projections de films sont de



Une vue de la salle

plus en plus nombreux et mieux suivis par la population. On retiendra deux initiatives particulièrement intéressantes évoquées au cours de ces Etats-Généraux : le festival de cinéma antiraciste d'Amiens en dix jours, l'année dernière, a proposé plus de quatre vingt films aux Picards (plus de huit mille personnes ont participé à cette manifestation) ; à Nantes, le comité local a organisé un colloque et un forum dédiés, l'un à l'étude des sources du racisme, l'autre à l'amitié entre les peuples.

Un adhérent du Mrap de Paris, syndiqué par ailleurs et travaillant à Renault-Billancourt, a dressé un bilan de l'action antiraciste menée à l'intérieur de son entreprise. Un musulman ayant échappé de peu à un accident pendant sa prière, les travailleurs ont exigé de la direction qu'elle prévienne et aménage des lieux de prière. Ils ont eu

Anne-Marie Goguel, membre du Bureau National.

France témoigner de ce que sont aujourd'hui le racisme et la lutte antiraciste. Comités et commissions du Mrap, associations d'immigrés et militants se sont succédé à la tribune de cette journée présidée tour à tour par Charles Palant, George Pau-Langevin et Jean Pihan, vice-présidents du Mrap.

gain de cause : il y a aujourd'hui trois salles de prière à l'intérieur de l'usine. D'autres actions ont été menées chez Renault à Billancourt, notamment pour le logement des travailleurs immigrés et pour leur formation professionnelle.

Les représentants de Gennevilliers ont parlé de l'action menée contre l'expulsion de la famille Bsriki, à qui le Mrap a donné la parole lors de son émission annuelle « Tribune Libre » sur FR 3.

Dans le V^e arrondissement de Paris, les antiracistes manifestent leur opposition aux nombreux refus de servir constatés dans les bars et les dis-

cothèques du Quartier Latin, n'hésitant pas (si une solution à l'amiable n'est pas trouvée), à confier ces affaires aux tribunaux.

L'application de la loi de 1972 est un des axes principaux de l'action du comité de Belfort. Ses différentes initiatives ont amené le Parquet et les magistrats à faire appliquer systématiquement la loi antiraciste.

Une des plus importantes initiatives du mouvement antiraciste de France a, elle aussi, trouvé sa place aux Etats-Généraux. Il s'agit du mensuel Différences dont le n° 1 est sorti au début de ce mois et dont beaucoup apprécient déjà le sérieux et la qualité. La meilleure façon de le connaître étant de s'abonner... vous êtes invités à interrompre votre lecture pour remplir votre bulletin d'abonnement.

Un intervenant de la salle.

Le délégué de Dijon.

Le représentant des Haïtiens en France.

Le représentant des Indiens de Bolivie.

Satyavit Ray, réalisateur turc.

Analyses et propositions des commissions

Plusieurs des commissions du Mrap se sont succédées au micro de cette rencontre.

La commission « Tsiganes et Gens du voyage » a situé le racisme « anti-nomades » à trois niveaux : « rejets dans les lois, pratiques administratives et préjugés dans les têtes ». Le mépris et l'ignorance sont souvent à l'origine de ce racisme particulier, a souligné la commission, illustrant son propos à l'aide d'un document élaboré à Amiens sur les problèmes qui s'y sont posés.

La commission « Afrique australe » a attiré l'attention sur « les mensonges de la presse occidentale » et sur la propagande des racistes sud-africains et de leurs alliés en France. « L'apartheid ne s'affaiblit pas, même si quelques mesures, dérisoires, sont prises pour donner le change. » Le porte-parole de cette commission a demandé de prendre la victoire de James Mangé comme « phare de l'action anti-apartheid ». « Cette victoire, a-t-il souligné, nous prouve que la pression internationale est un soutien efficace au mouvement de libération. » Les trois axes de lutte définis par la commission sont : « lutter pour la libération de Nelson Mandela, pour informer de la réalité sud-africaine, pour informer sur la collaboration franco-sud-africaine. »

« Les confettis de l'empire » était le sujet de la communication de la commission « D.O.M.-T.O.M. ». Les stéréotypes sur les Antillais ont constitué l'essentiel de son intervention.

De nombreuses autres interventions ont marqué cette journée, trop nombreuses pour que nous puissions toutes les citer. Soulignons cependant celle de ce travailleur haïtien, venu témoigner de la situation faite aux réfugiés et des difficultés qu'ils rencontrent pour l'obtention du statut de réfugié politique. « Le racisme de crise, doublé du racisme d'Etat ne fait pas de distinction entre réfugiés et immigrés » a-t-il conclu.

Le racisme est un problème de société

Faisant le bilan de cette journée de témoignages, Albert Lévy, secrétaire général du Mrap a réaffirmé la solidarité entière du Mrap vis-à-vis des victimes du racisme : « Nous entendons manifester notre solidarité concrète sur le terrain, agir aussitôt par tous les moyens possibles pour la défense de tous ceux que le racisme frappe de plein fouet. » Cependant, A. Lévy a insisté sur le fait que les antiracistes sont « confrontés à un problème de société — je dirais même un problème politique — exigeant une riposte globale ». S'arrêtant sur le racisme d'Etat, le secrétaire général du Mrap a déclaré : « Cette politique, qui consiste à subordonner le séjour à l'emploi, vise à multiplier le nombre des sous-emplois parmi les travailleurs migrants pour favoriser leur départ, quelquefois apparemment volontaire par la dissuasion, mais le plus souvent par retrait autoritaire du titre de séjour, puis refoulement ou expulsion [...]. Nous combattons la volonté systématique d'organiser le renvoi de nombreux immigrés par les moyens les plus inhumains, en violant la loi et les déclarations répétées sur le droit au regroupement familial, en remettant en application un texte de M. Stoléru pourtant annulé par le Conseil d'Etat. » Pour le Mrap, « les fondements mêmes de la démocratie sont mis en pièces par le développement d'arbitraire, les décisions de quelques hommes faisant fi des lois, gouvernant par décrets et circulaires, par des directives incontrôlables... »

S'arrêtant sur la concentration d'immigrés dans certaines villes, quartiers, écoles, le secrétaire général du Mrap a déclaré : « Ne pas mélanger les immigrés aux Français, c'est donner au racisme des bases structurelles. C'est là encore le résultat d'une entreprise systématique menée depuis des dizaines d'années par le patronat et le pouvoir, par l'intermédiaire des sociétés de construction et des préfets, avec le concours actif et constant des municipalités qui refusent, sur leur territoire, les logements sociaux et les foyers d'immigrés. [...] En tant qu'antiracistes, nous ne pouvons admettre ce cloisonnement ethnique né d'une politique d'ostacisme, générateur d'incompréhension et de tensions [...] »

Après avoir évoqué sommairement le septennat de M. Giscard d'Estaing, le secrétaire général du Mrap a présenté une série de propositions d'actions qui vont mobiliser les antiracistes dans la prochaine période. « Nous voulons diffuser dans toute la France, notre manifeste sur l'immigration pour qu'il serve de point d'appui, d'instrument de mesure et de moyen de lutte... Nous voulons que le problème de l'immigration donne lieu à un débat approfondi dans le pays et au Parlement. Pour y contribuer, le Mrap prépare pour la semaine qui suivra l'élection présidentielle, un colloque sur la deuxième génération de l'immigration. Il se tiendra à Lyon, les 16 et 17 mai. »

« Les Etats Généraux, a conclu le secrétaire général du Mrap, c'est la voix du peuple souverain qui se fait entendre, qui défie l'ordre établi sur des bases inacceptables, et fait mûrir les changements qu'exige l'histoire. »

(1) Voir Droit et Liberté n°s 397, 398, 399.

Charles Palant, Vice-Président.

Albert Lévy, Secrétaire Général.

Mustapha Tlili, Directeur adjoint du bureau de l'O.N.U. à Paris.

Anne-Marie Goguel, membre du Bureau National.

Un intervenant de la salle.

Le délégué de Dijon.

Le représentant des Haïtiens en France.

Le représentant des Indiens de Bolivie.

Satyavit Ray, réalisateur turc.



La vie de famille des immigrés

Le 10 mars dernier, un quart d'heure d'antenne était accordé au **Mrap**, dans le cadre de l'émission « Tribune libre » sur F.R.3. Cette année, c'est par un cas concret d'arbitraire que le **Mrap** a voulu toucher les téléspectateurs.

Jean-Louis Sagot-Duvaurox, rédacteur en chef de « **Différences** », a mené l'enquête sur la situation de la famille Bsikri, domiciliée à Gennevilliers, dont la femme et les enfants sont menacés d'expulsion. Cas complexe, mais pas isolé, comme en témoignent les affaires dont s'occupe le comité de Gennevilliers. M. Alboufarissi se voit refuser l'autorisation de vivre avec sa famille pour quelques m² de logement.

L'émission du **Mrap**, suivie d'une cinquantaine d'appels téléphoniques et de nombreuses lettres, a permis de faire aboutir favorablement le cas de Mme Bsikri, à

qui une carte de séjour vient d'être délivrée et d'obtenir des engagements en faveur de la famille Alboufarissi. Il n'en va hélas ! pas toujours de même pour tous.

Ainsi Mme Zammit, venue voir en touriste son mari, travailleur en France depuis... 1946, s'est fait refouler à Orly par la police des frontières. Incroyable, mais vraie, l'histoire de cette femme ne parlant pas le français, s'étant mise en frais pour s'habiller « comme là-bas », prenant l'avion probablement pour la première fois. Incroyable, mais vraie, l'histoire de cet homme, revenu de son chantier à Dax pour accueillir sa femme à l'aéroport, qui voit sa compagne, sans pouvoir l'approcher, sans pouvoir lui parler, obligé de prendre l'avion pour Alger lui-aussi. 6.000 F pour un baiser, un jour passé avec celle qu'on aime !...

Le 21 mars en France

La journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, fixée au 21 mars par l'O.N.U. pour commémorer le massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud, n'a donné lieu en France à aucune initiative officielle, bien que les gouvernements soient invités à y participer.

Plusieurs journaux l'ont totalement ignorée, bien qu'ils aient été informés par le **Mrap**. lors de sa conférence de presse du 11 mars.

Le fait le plus marquant a été l'organisation par le **Mrap** des Etats-Généraux de la lutte contre le racisme, annoncés par une très belle affiche en couleurs de Folon.

Quelques jours plus tôt, le 18 mars, la C.G.T. avait organisé une table ronde sur l'immigration et le racisme, avec le concours de socio-

logues et de juristes, de responsables et militants syndicaux, français et immigrés, en présence de René Lomet et Gérard Gaumé, secrétaires confédéraux.

De son côté, la LICRA a tenu dans l'après-midi du 21 mars un colloque sur l'enseignement et le racisme.

Dans la presse, signalons la page consacrée par **La Croix** (21 mars) aux Etats-Généraux, avec une interview de Vercors et un compte-rendu de l'enquête effectuée par le **Mrap** dans les milieux scolaires. Le même jour, **L'Humanité** publiait en première page un article de Jean Colpin intitulé : « *La grande force antiraciste* ». Ce journal avait annoncé les Etats-Généraux et en a rendu compte. **Le Monde** a accordé une large place à un article sur les Etats-Généraux (25 mars).

Attentats, agressions, profanations

Un mort et un blessé grave, c'est le bilan de l'attaque d'un commando raciste à Saint-Martin d'Hères près de Grenoble, le 14 mars. Une demi-douzaine d'hommes armés de couteaux et de hachoirs ont fait irruption dans un bar fréquenté par des travailleurs immigrés. L'un d'eux, M. Ali Ben Mohamed, 23 ans, est mort la gorge tranchée d'un coup de hachoir. Un second, M. Belkeim Ben Mimoun, 27 ans, a été grièvement blessé de quatre coups de couteau.

M. Jean Pierre-Bloch, Président de la L.I.C.R.A. a reçu de nombreuses menaces du « Cercle Adolph Hitler » au cours du mois de mars. M. Christian Le Guehec, procureur de la République, a chargé la police judiciaire d'une enquête.

Une explosion criminelle a en partie détruit le local du Parti Communiste d'Antony (9K2) le 23 février au matin. Une croix gammée dessinée à l'aide de ruban adhésif figurait sur l'engin explosif.

3 000 étudiants ont manifesté à Toulouse le 4 février pour exiger la dissolution du G.U.D., qui avait attaqué une cafétéria universitaire. Suite à cette attaque, le Président de l'université avait dû être hospitalisé. Dans un communiqué, les agresseurs ont fait savoir : « la prochaine fois, nous frapperons plus fort ».

L'Association Henri Curriel déclare dans un communiqué que, « de juin 1977 à aujourd'hui, 273 attentats fascistes et racistes ont été commis en France, soit environ 9 par mois ; presque tous sont demeurés impunis ».

Les locaux de la librairie Jonas à Paris 13^e ont été ravagés par quatre cocktails molotov, le 9 mars vers 20 h. Tous les livres et les disques ont été brûlés. C'est la vingt-troisième attaque commise par un groupe d'extrême-droite contre des librairies depuis 1976.



OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

CHEMIN DE FER-AVION
PASSAGES MARITIMES
RESERVATION D'HOTEL

VOYAGES INDIVIDUELS
ET EN GROUPES
FORFAITS-EXCURSIONS

THEATRES

18, rue Bleue - 75019 Paris - Tél. : 770.91.09
120, rue Legendre - 75017 Paris - Tél. : 627.70.95

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire MARBRERIE DE BAGNEUX

Jacques BANATEANU

Evite aux familles toutes démarches pour Inhumations
Toilettes mortuaires
Linceuls - Transports de corps Paris-Provence-Israël et tous Pays
Achats de terrains, constructions de caveaux
Monuments. Gravures. Photos. Portraits
Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy
92120 MONTRouGE

face la Porte principale du cimetière de Bagneux : 656.74.74

Ets NORRY

249, rue Saint-Denis
75002 Paris - Tél. 233.96.84

Case réservée

Maison ELIE

Têtes rondes et têtes pointues

Brecht et le racisme

La fable

Dans un pays en crise économique due à la surproduction et où les fermiers commencent à se révolter, le roi appelle Ibérine au pouvoir. Issu de la classe moyenne, ni fermier ni propriétaire, celui-ci pense que le déclin du pays vient de la mentalité d'une des races qui composent la population : les Tchiches (têtes pointues), fourbes et finassiers, sont des parasites de la « race pure » et honnête, les Tchouques (têtes rondes).

Quelques personnages principaux : Callas, fermier à tête ronde, qui a du mal à payer ses fermages ; sa fille, Nanna, qui gagne sa vie dans un bordel ; leur propriétaire, Monsieur de Guzman, et sa sœur, Isabella, qui va entrer au couvent, tous deux têtes pointues.

Les nouvelles théories d'Ibérine semblent opérer une redistribution des cartes. Guzman, en tant que Tchiche, est condamné pour avoir détourné une jeune fille tchouque, Nanna. Callas, son père, espère que la condamnation est valable pour les fermages abusifs pratiqués. Il en profite pour lui voler des chevaux dont il a grand besoin. Pour sauver son frère de l'exécution, la vierge Isabella accepte de s'offrir à un capitaine d'Ibérine, et va apprendre au bordel les techniques minimum nécessaires à un tel travail. Mais comme elle peut payer, on lui offre d'y envoyer à sa place une femme de peu de valeur, la prostituée paysanne Nanna. Celle-ci s'y fait violer par tout le corps de garde. Pendant ce temps la révolte des fermiers est matée, 200 fermiers, tchiches ou tchouques, sont exécutés, Callas condamné pour avoir volé les chevaux, et Guzman gracié. Ibérine est éliminé et le roi revient au pouvoir.

Ajoutons pour situer la pièce que Brecht l'a écrite en 1932, à partir du « *Mesure pour mesure* » de Shakespeare, juste avant de quitter l'Allemagne après l'incendie du Reichstag, et l'a remaniée en 1934. Ces dates expliquent l'imprécision historique de la fin de ce « *conte noir* ». Notons enfin que la première représentation de la pièce eut lieu à Copenhague en 1936, et qu'elle ne fut plus jamais montée du vivant de Brecht.

Fascisme, racisme et sexisme

À travers cette fable un peu compliquée, où foisonnent les personnages secondaires, Brecht a voulu une démonstration simple, annoncée dès le début : la distinction, et donc la

lutte, des classes est seule pertinente pour la compréhension des mécanismes sociaux ; celle des races est inopérante. Dans un pays en état d'urgence, le dictateur théoricien canalise l'agressivité sur une partie bien délimitée de la population, faisant de la lutte une maxime d'Etat, alors que l'idéologie bourgeoise repose au contraire sur l'idée de l'unité sociale et la négation de la lutte.

Dans ses écrits politiques, on trouve très clairement exprimées les prémisses de son analyse : « *D'après l'émigration de gauche, le fascisme menace le monde bourgeois. En réalité, il cherche à le sauver.* » Ou plus loin : [Les Anglais] « *ont l'impression que les pogromes ne sont pas une né-*



cessité vitale pour le capitalisme, donc, que l'on pourrait s'en passer. Ils n'ont rien compris à la méthode du fascisme qui vise à transformer la lutte des classes en lutte raciale. Eux-mêmes ne sont pas encore acculés chez eux à travestir les conflits de classe. Ils peuvent encore se payer des parlements, puisqu'ils y ont la majorité. » Bref, le fascisme considéré comme une croissance du capitalisme et non comme une excroissance et le racisme réduit à en être un instrument.

Il faut enfin noter que Brecht s'en tient strictement à cette version et ne fait aucune relecture de cette analyse après 1945.

Quelques remarques

Une lecture actuelle de la pièce entraîne quelques remarques.

— En effet le schéma d'injection du racisme y est le suivant : créé *ex nihilo* par le cynisme de la classe au pouvoir dans l'intérêt de sa

propre conservation, le racisme ne préexiste pas, même de façon larvée, à l'arrivée du dictateur. Il est ensuite véhiculé par la petite bourgeoisie. Sa fin dernière est la division de la classe ouvrière, en l'occurrence les fermiers. Les rapports de chaque classe au racisme sont clairement désignés : le propriétaire tchiche accepte sans révolte le mauvais sort qui lui est imparté, conscient et solidaire qu'il est des intérêts de sa propre classe. La classe moyenne, entre deux feux, qui croit pouvoir séparer le bon grain de l'ivraie du capitalisme en localisant le mal dans l'autre race, en est le média privilégié. Enfin les fermiers se désolidarisent les uns des autres, pour comprendre, à la fin de la pièce, que la lutte individuelle est vaine.

Le racisme considéré comme un simple masque, un simple instrument du fascisme, sans histoire propre, entraîne Brecht à ne pas envisager la possibilité de la contre-idéologie que serait un front antiraciste. La seule riposte est de démasquer la mystification et d'avoir recours à la bonne vieille lutte des classes, combat qui échoue dans la pièce mais qui a permis, selon la méthode brechtienne, d'éclairer le spectateur sur les vrais rapports de force.

— D'autre part apparaît dans la pièce l'élément sexuel du racisme, « *expression caractéristique biopathique de l'homme frappé d'impuissance organique* » selon Reich. La condamnation du propriétaire tchiche pour avoir perverti une jeune fille n'est pas très loin de l'idée que les Juifs sont tous porteurs de la syphilis... Pourtant, une autre forme de racisme, le sexisme, très visible, n'y est pas désignée en tant que telle. Quand on apprend que c'est Nanna et non Isabella, l'aristocrate, qui s'est fait violer, tout le monde pousse un soupir de soulagement. Rien ne s'est passé, ce n'est qu'une péripétie. Là, c'est la lutte des classes qui masque le racisme, et Brecht ne se demande pas à quoi cela sert, dans la machine sociale du patriarcat. Il est vrai que les années 1930 furent une période de grande régression pour les luttes des femmes...

Malgré l'abondance des pistes de réflexion que fournit la pièce, il est pourtant une idée qui n'apparaît pas — on sait que c'est une idée « neuve » —, celle des « Droits de l'Homme ». L'histoire devait dans les années qui suivirent donner de nombreux prétextes à la réanimation du concept, les droits de cet homme, qui n'est pas le citoyen, mais l'individu séparé de la société, qu'elle soit ou non totalitaire.

C'est ce qui fait que la pièce date un peu. C'est ce qui fait qu'elle est toujours d'actualité pour rafraîchir nos mémoires.

Anne LAURENT

Au Théâtre de l'Est Parisien, du 21 avril au 3 mai 1981. Mise en scène : Philippe Van Kessel.

E. POLOMBO

AGENT GENERAL
IMPORT — EXPORT
PANNEAUX — CONTREPLAQUES

9-19, allée du Closeau
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. : 304.96.15

Jean Kolpa

ROBES DE DINER

56, rue du Fg Poissonnière 75010 Paris
Tél. 770.34.82 - 824.53.63
Télex : 680 461 F EXT 168

Inde
afghanistan
L. VEXELMANS

56, rue des Petites Ecuries - 75010 Paris
Tél. : 770.92.44 / 246.80.19
Télex : VEXMANS 290 687



agnès b.

3, rue du jour
Tél. : 233.04.13
13, rue Michelet, Paris 6^e



19-21, Rue de la Glacière
Tél. : 67.37.11

tricot
DIANE

jersey de luxe

Le Coteau

Faubourg de Roanne - 42

DROIT & LIBERTE

120 rue Saint-Denis, 75002 Paris - téléphone
233.09.57. - C.C.P. 9239-81 Paris

Directeur de la publication Albert Lévy

Rédacteur en chef Jean-Louis Sagot-Duvauroux

Secrétariat de rédaction Marc Mangin

Comité de rédaction : Mireille Carrère, Jean-Pierre Garcia, Jean-Pierre Giovenco, Philippe Jarreau, Patrick Kamenka, Félix Lambert, Racine Maïga, Frédéric Maurin, Stéphane Mayreste, Robert Pac, Yves Person, Théo Saint-Jean, Abdalah Senna, Pierre-André Taguieff, Yves Thoraval, Jean-Yves Treiber, Slimané Zéghidour.

Au « Festival du Tiers-Monde » : Hommage à Satyavit Ray

Une trentaine de projections au cinéma « 3 Haussmann », à Jussieu et à la Sorbonne ; des cinémas réputés « peu connus » du grand public, de l'indien Satyavit Ray au turc Yilvaz Guney ; un hommage à Oumarou Ganda, le cinéaste nigérien mort à Niamey le 1^{er} janvier 1981, tels furent les grands moments, les grands titres accrocheurs, du « Festival du Tiers-Monde ».

La richesse de la programmation, la variété immense des pays et des thèmes abordés, laissent un peu sur sa faim le cinéophile et le militant. Tant de films si importants programmés d'un seul coup ! Il suffit de si peu de choses pour les rater.

Cependant, le « Festival du Tiers-Monde » de Paris, comme celui des « Trois Continents » à Nantes, malgré leur caractère un peu trop « élitiste » (non par le cinéma, mais par le public visé), contribuent à lever la chape de plomb qui pèse sur le cinéma du Tiers-Monde. Puisse ce festival quitter Paris pour toucher la province, comme l'ambitionnent et le réalisent, au moins partiellement, les « Journées cinématographiques contre le racisme » (Festival d'Amiens) ou les « Semaines des minorités » (Festival de Douarnenez).

Du 20 au 23 mars, quinze films de Satyavit Ray ont été présentés aux 3 Haussmann. Il s'agit là d'une grande première en France puisque sur 24 long métrages du réalisateur de Pather Panchalli (1955), six seulement avaient été diffusés dans notre pays. Pourtant, son œuvre est directement accessible au public occidental, par le caractère universel de son langage et de sa thématique ; elle est également

rencontre de cultures cinématographiques, de Renoir à Eisenstein en passant par le néo-réalisme italien d'après guerre. Le cinéma de S. Ray n'en demeure pas moins authentiquement bengali. Il confirme la prééminence culturelle qui fut celle du Bengale de Rabin-dranath Tagore à la fin du XIX^e siècle, quand Calcutta était la capitale culturelle (et politique pour le colonialisme anglais) de l'Inde.

Connaître le cinéma de Satyavit Ray c'est reconnaître l'originalité d'une œuvre qui a su se démarquer du cinéma commercial indien traditionnel, tel qu'il est produit dans les studios de Madras et de Bombay, tout en gardant un lyrisme et un rythme rattaché directement aux philosophies contemplatives de l'Inde. Satyavit Ray n'est cependant pas l'homme résigné qui accepterait tout au nom d'une religiosité fataliste. Il est pétri des luttes de Gandhi et de Nehru, du conflit entre l'Inde ancienne et l'Inde moderne.

Il faut rendre hommage à Galeshka Moraviiov (malgré les réserves émises ci-dessus) sans que ces quinze films n'auraient pu être vus en France avant longtemps. Souhaitons qu'ils trouvent acquéreur et distributeur. Le succès du « Salon de la musique » actuellement diffusé dans les salles « Art et Essai » à Paris, après avoir été miraculeusement programmé au ciné-club d'Antenne 2 nous montre qu'un public existe pour le cinéma de l'Inde, pour le cinéma du Tiers-Monde.

Les 8 000 spectateurs du festival du film antiraciste d'Amiens en 1980 confirment d'ailleurs cette soif d'un cinéma venu de pays différents.

Frédéric MAURIN

Arrête ta musique... de Bougnoul

Henri Guédon, ce musicien de Salsa bien connu en France vient d'être victime d'une manifestation raciste particulièrement odieuse. Invité par l'École Supérieure d'Electricité et de Mécanique, Henri Guédon, devait se produire pour leur gala annuel.

Comme il se doit dans ce genre de manifestation, il est bien rare que l'horaire soit respecté à la minute.

Le gala de l'E.S.E.M. n'a pas fait exception à la règle. Cela n'a apparemment pas plu à un employé de « Radio 5 », une société d'animation disco devant intervenir après le concert. Aussi s'est-il approché de la scène pour demander à H. Guédon « d'arrêter sa musique de Bougnoul » afin qu'il « puisse travailler » !

H. Guédon ne prête pas attention à cette provocation imbécile, la salle est debout à danser et réclame de la Salsa. De toute façon, le temps pour lequel il est payé n'est pas écoulé.

Malheureusement, et il est bien connu que les ânes ne sont pas

seuls à être bornés, son interlocuteur n'attend pas la fin du spectacle pour envoyer son premier disque ; Guédon n'a plus qu'à quitter la scène. Mais trop c'est trop, comme on dit ces temps-ci, et Henri va demander les excuses qui lui sont dues.

Bien sûr, la version des employés de « Radio 5 » diffère de celle de Henri. Pour eux, Henri serait venu et aurait commencé à vouloir tout casser... Alors, ils n'auraient fait que protéger leur matériel du casseur. Seulement voilà, Henri est ex-champion pan-américain de judo, ceinture noire quatre dans... Ce que les sieurs de « Radio 5 » n'ont pas l'air de savoir. Aussi, s'il avait voulu « cogner », il lui aurait été facile de mettre K.O. le petit plaisantin de tout à l'heure.

Non, Guédon est simplement venu chercher des excuses et s'est fait agresser. Le bilan de cette soirée : 400 personnes venues danser, un raciste poursuivi, Henri Guédon à l'hôpital, les machoires fracturées...

M.M.

Un antiracisme sans éclipse

Ainsi, les polémiques qui ont entouré « l'affaire de Vitry-Saint-Maur » et certaines initiatives de municipalités communistes de la région parisienne ne pouvaient pas rester sans échos parmi ses militants, adhérents et sympathisants. Ceux-ci, en effet, animés par une même opposition au racisme, appartiennent aux milieux politiques et sociaux les plus divers. C'est le contraire qui serait anormal et révélerait un monolithisme ou un isolement néfastes.

Il convient néanmoins de noter qu'à de très rares exceptions près, dans le Mouvement tout entier, chacun s'est efforcé, par delà les passions et les interrogations bien compréhensibles, de concourir à une analyse aussi objective et complète que possible, dans le souci de justice et d'efficacité qui inspire toujours nos prises de positions.

Le Mrap, on le sait, a exprimé sans ambages ses appréciations dans chaque cas. Il n'a cependant pas ignoré les problèmes de fond qui se trouvaient posés, fût-ce dans des termes qu'il récusait. Il a proposé des solutions. Il a refusé de se prêter aux affrontements politiques exacerbés par la campagne électorale. Les débats approfondis qui se sont tenus dans ses organismes dirigeants (Secrétariat, Bureau National) et ses comités locaux, la table ronde sur « les immigrés dans la cité », organisée le 31 janvier avec les sociologues Dominique Lahalle et Véronique de Rudder (1), ont abouti à la rédaction d'un manifeste sur l'immigration, lancé à l'occasion des Etats-Général de la lutte contre le racisme

La tentation...

L'attitude du Mrap — conforme à celle dont il fait preuve en toutes circonstances, quels que soient les auteurs et les victimes d'actes racistes — a été approuvée par la quasi-totalité de ceux qui suivent son action. Peut-être même qu'en l'occurrence certains préjugés le concernant se sont effrités. Cela, il est vrai, n'a pas toujours été facilité par le comportement des médias.

Si la plupart des organes de la presse écrite et parlée ont fait connaître les communiqués du Mouvement, ce fut souvent en les noyant dans l'avalanche des commentaires tendancieux, au point qu'ils passèrent parfois inaperçus. De plus, certains journaux n'ont pas résisté à la tentation d'utiliser le Mrap à l'appui des opérations politiques du moment.

Pour Mr. J.P. Pierre-Bloch, dans *Le Matin* (2.1.81) le Mrap est évidemment « une officine du Parti Communiste » — ce qui lui a valu la ferme mise au point de George Pau-Langevin. De même, il est une « filiale du Parti Communiste » pour *Le Méridional*, qui remâche obstinément sa vengeance depuis qu'il a été condamné pour racisme sur plainte du Mrap (en 1975). *Le Quotidien de Paris* nous a gratifiés de deux pages de publicité celle où, reprenant un « dossier » politico-policier du G.R.E.C.E., il présentait le Mrap comme « certainement communiste, pas antira-

Le Mrap vit au cœur de notre société. S'il se donne pour mission d'unir l'ensemble de l'opinion publique, il ne saurait faire abstraction pour autant des courants qui la divisent, et parfois la déchirent.

ciste » (20.2.81); et celle (28.2.81) où il a dû reproduire les réponses cinglantes de François Grémy, Albert Lévy et Jean-Louis Sagot-Duvauroux, en écartant d'ailleurs celles de Charles Palant, de Jean Pihan et de Jean-Pierre Giovenco. Interviewé par *L'Express* M^e Hajdenberg n'a pas craint de déclarer que la grande manifestation appelée par le Mrap au lendemain de Copernic, était une opération de « l'appareil communiste » oubliant sans doute qu'il y avait lui-même participé, à la tête du « *Renouveau Juif* ».

ris 13^e) et d'Ivry (B. et H.A., Paris-Sarcelles); soit qu'ils voient le Mouvement « sous influence communiste » (L.C.-H., Paris 19^e) ou prenant part « au chœur de braves gens abusés aux côtés de vétérans de toutes tendances de l'anticommunisme » (M.L., Paris 9^e); soit encore qu'ils lui reprochent sa « tiédeur » (J.P.C., Tours), sa « passivité » (B.B.-F., Paris 9^e), son « absence de position nette » (M.G.,



En sens contraire, plusieurs articles du *Monde* et de (feu) *Libération* ont présenté le Mrap comme un élément de la campagne ou de la contestation contre le Parti Communiste. *Le Matin* (6.3.81) écrit, dans un article sur ce thème, que le Mrap « agace la direction du P.C.F. »; pour M. Gérard Carreyrou, dans *Le Quotidien Rhône-Alpes* (7.3.81), « le bureau politique du parti communiste trouve (le Mrap) extrêmement désagréable ».

Que le Mrap se détermine d'une façon indépendante, sans que ce soit pour ou contre un parti, quel qu'il soit, mais par rapport aux intérêts de l'antiracisme, qu'il se situe en dehors des schémas électoraux et se garde de toute complaisance comme de toute « récupération », voilà qui semble dépasser l'entendement de certains journalistes !

Des données essentielles, fécondes

Tout cela explique les craintes, parfois le désarroi de quelques-uns de nos amis. La vingtaine de lettres reçues au cours de ces semaines, exprimant des questions ou un désaccord par rapport aux positions du Mrap, reflètent en général l'information insuffisante ou la désinformation de leurs auteurs. Et l'envoi de nos communiqués constitue la réponse la plus convaincante, soit que nos correspondants dénoncent la « mallesse » du Mrap à l'égard du maire de Saint-Maur (J.T., Vitry), ou à l'égard de ceux de Vitry (J.B., Pa-

Paris 9^e) ou sa complicité de fait avec les « néo-esclavagistes » du patronat et du pouvoir (B.T., Pussay); soit enfin qu'ils l'accusent de montrer une « indignation sélective » (A.D., Cahors) ou de vouloir « faire porter aux communistes les pêchés du monde » (O.D., Chaville)...

Un professeur d'université nous écrit : « Je suis alarmé par la mollesse des réactions du Mrap »; après avoir pris connaissance de l'ensemble des communiqués il corrige, loyalement : « Je dois convenir qu'il contient des prises de position acceptables ». Il ajoute pourtant : « Pour l'opinion, à tort ou à raison, vous n'avez pas fait assez. »

Une de ses collègues fait siennes d'emblée nos positions : « C'est tellement important de montrer à quel point l'idée d'une ségrégation dans l'habitat est contraire à tous nos principes ! Tellement important que chez les Français et chez les immigrés se renforce la conscience de nos intérêts communs ! ».

Loin de nous l'intention, en opposant les uns aux autres, de suggérer que le Mrap tenait « le juste milieu ». Cette diversité d'opinions traduit le pluralisme du Mouvement. Celui-ci n'a pas recherché on ne sait quel « équilibre » ou « compromis ». Il s'est efforcé, avec son habituelle ardeur, de voir clair et d'agir à bon escient.

Son but, sa méthode, ne sont pas de dispenser le blâme et l'éloge,

d'opposer entre elles les forces politiques et d'attiser les tensions. Dans chaque situation préoccupante, sa tâche est de faire réfléchir les hommes et de modifier les choses, en se référant fermement aux grands principes qu'il incarne, en recherchant le soutien de tous ceux qui les approuvent sincèrement.

Une volonté inchangée

A la lumière de ces événements, beaucoup sont amenés à réfléchir — par delà le traitement du Mrap et de ses positions — sur un autre aspect de la pratique des médias et des forces sociales qui leur donnent le ton : à savoir, le caractère outrageusement sélectif de la « défense » des immigrés et, en général, des Droits de l'Homme.

La concentration des familles immigrées (et des Français les plus défavorisés) dans certaines communes ou quartiers ne résulte-t-elle pas d'une politique délibérée, ségrégative, des pouvoirs publics et des municipalités qui refusent les foyers et les logements sociaux sur leur territoire, établissant des « quotas » de fait ? Pourquoi ces mesures constantes, fondamentalement racistes, ne soulèvent-elles pas une protestation plus vive encore que les faits stigmatisés avec véhémence au début de l'année ? Et les municipalités — de droite ou de gauche — qui installent dans certaines grandes villes des « ghettos » pour riches et des « ghettos » pour pauvres, pourquoi ne sont-elles jamais mises en cause ?

Nous ne pouvons admettre, quant à nous, que la dénonciation tapageuse de tel ou tel acte, effectivement condamnable, serve de paravent, d'alibi, au développement systématique d'un « apartheid à la française », et fasse oublier la politique anti-immigrés du gouvernement. Qui a protesté, ces derniers jours, contre les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing qui, comme candidat, multiplie les attaques et les menaces contre les immigrés ?

Le Mrap fait entendre sa voix aujourd'hui comme hier, il s'élève contre cette discrimination majeure, sans précédent, qui vise spécialement les immigrés non-européens ; il appelle, face à la vague de persécutions et d'expulsions qui s'amplifie, à une mobilisation massive, à la mesure des immenses dangers qu'encourt notre société toute entière. Mais les procureurs d'hier se taisent aujourd'hui. Ne défendraient-ils les immigrés qu'en fonction de motivations politiques, à des fins invouables ?

Le Mrap, quant à lui, avec une volonté inchangée de clarté, surmontant les clivages qui ne pourraient qu'affaiblir le courant antiraciste, continue d'affirmer une solidarité réellement fraternelle avec les immigrés, de combattre toutes les formes et toutes les manifestations du racisme, poursuivant son effort sans éclipses.

A.L.

(1) Ces interventions feront l'objet du prochain dossier de Droit et Liberté.

D'UNE REGION A L'AUTRE

SUD-EST

A **Avignon**, le Mrap, en collaboration avec le Club Léo-Lagrange, organisait le 21 février une journée d'information visant à faire mieux connaître à la population avignonnaise la communauté étrangère et à faciliter ainsi le dialogue.

Le 27 février, le Mrap des **Ollioules** tenait une conférence sur le thème « *Présence de l'héritage nazi : des nouvelles droites intellectuelles au révisionnisme, antisémitisme, racisme* ».

A **Bagnols**, les comités d'**Alès**, de **Beaucaire**, de **La Grand Combe** et de **Nîmes** organisaient un après-midi de réflexion sur le thème « *Le racisme en France et spécialement dans notre région. Perspectives d'action* ».

A **Marseille**, le Mrap entreprend plusieurs actions pour lutter contre le racisme et la ségrégation. Trois objectifs sont fixés pour l'instant : à court terme, contre une pétition raciste, par une lettre ouverte au préfet de police et au maire ; à moyen terme : faire connaître la réalité du quartier, rassembler les antiracistes isolés ; à long terme : faire la liaison entre des groupes d'habitants de chaque quartier pour permettre le dialogue.

Le comité d'**Aubenas** a mené, dans la dernière période, une action énergique ayant abouti à faire interdire un meeting raciste à l'initiative de J.M. Le Pen.

Le 11 mars, débat dans un foyer de jeunes travailleurs à **Nîmes** avec la participation du comité local. Une rencontre est également prévue avec les Scouts de France pour le 21 avril.

EST

Villerupt : le comité local du Mrap, en liaison avec le Club de lecture et la bibliothèque municipale, ont présenté, du 16 au 20 mars, une exposition de livres, affiches et revues sur le racisme. Le 20 mars, projection de films et débats sur le racisme.

Lettre de sympathie à M. Michel Gelle, pharmacien à **Strasbourg**, qui est menacé de sanctions par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens pour avoir consacré une vitrine à la lutte contre l'apartheid. Documentation est envoyée à son avocat.

CENTRE

Le jeudi 19 février, le Ciné-Club de **Pithiviers** présentait « Dupont-Lajoie ». Le débat était animé par un membre du Mrap d'Orléans.

Du 16 février au 10 mars, le comité local de **Clermont-Ferrand** présentait l'exposition « *Le racisme est parmi nous* ».

Le 13 mars, René Mazenod a participé à une réunion du comité d'Orléans.

PYRÉNÉES-LANGUEDOC : festival antiraciste à Toulouse

A **Perpignan**, le Mrap tenait, le 11 février, une conférence de presse au cours de laquelle il dénonçait le refus de la municipalité d'accorder un local au comité pour tenir ses permanences ; il annonçait aussi les divers projets dans les lycées et collèges et la préparation d'une soirée-débat pour le 13 mars.

A **Montpellier**, le 6 mars, manifestation devant la préfecture contre les textes et mesures d'expulsion pris contre les immigrés. Une délégation de 5 personnes a été reçue par le préfet en fin d'après-midi. Le 18 mars, une réunion, avec la participation de René Mazenod, clôture les activités du comité en vue des Etats Généraux.

A **Castres**, exposition de dessins et de bandes dessinées antiracistes à la bibliothèque de Cas-

Abonnez-vous à Différences

Un an : 140 F - Six mois : 75 F
120, rue Saint Denis 75002 Paris

tres. Le 22 mars la Fête de l'amitié entre les peuples, d'Espagne, du Maghreb ont pu s'exprimer et se rencontrer.

Réunion de constitution du comité local de **Martel** le 17 février.

PARIS

Dans le quartier de la Goutte d'Or, le Mrap, en collaboration avec d'autres organisations, lutte activement contre la « *renovation sauvage* », système qui consiste à laisser se dégrader un immeuble puis à en expulser les locataires (le plus souvent des immigrés) sous prétexte de rénovation, enfin, à relever considérablement le loyer une fois le local retapé : une nouvelle forme d'expulsion visant au « nettoyage » du quartier par Jean-Pierre Pierre-Bloch.

Le 18 février, réunion de constitution du comité local de **Paris 17^e**. Un comité est également créé sur le lycée Balzac (17^e).

Jeudi 19 février, débat dans un foyer de jeunes filles du 6^e arrondissement de Paris sur l'apartheid, par J.F. Dieterlé.

Le 22 février, création du comité local d'**Aubervilliers** avec la participation de Michel Neyreneuf.

Le 24 février, débat sur le racisme organisé par le C.E. de la Caisse d'Epargne de Paris avec la participation de J.P. Garcia.

OUEST

Le 21 février, le comité du Mrap de **Nantes** organisait une journée sur le thème de l'amitié entre les peuples sous la présidence d'Albert Lévy.

Au cours de cette journée, furent abordés de nombreux thèmes parmi lesquels le respect de la différence, le droit des peuples au développement, le couple mixte, le tourisme et la connaissance de l'autre, etc.

A **Rennes**, une délégation du Mrap s'est rendue à la mairie pour demander l'effacement de graffitis racistes et antisémites inscrits sur des panneaux dans la ville.

Le comité du Mrap de la Sarthe (**Le Mans**) a participé au début du mois à une semaine d'information sur les luttes armées en Amérique du Sud. Du 16 au 20 mars, semaine du cinéma antiraciste.

A **Vernon** (Eure) le comité local d'Evreux a participé à la semaine contre le racisme organisée par l'Amicale Laïque d'un quartier de Vernon. Originalité de cette semaine qui s'appuyait sur le cinéma : beaucoup de films et de réunions avec les enfants de maternelle et de primaire, avec la participation active des instituteurs. 2 385 enfants ont participé à cette semaine sur le racisme.

Au **Mans**, débat sur le thème « *Les jeunes et le racisme* » au foyer de jeunes travailleurs « Le Relais » à Pontieue. Projection du film « Dupont-Lajoie ».

NORD

Les comités de **Valenciennes** et de **Denain** ont fusionné en un seul comité. Une conférence de presse, le 19 février, annonçait cette réunion. Le nouveau comité en profitait pour rappeler ses positions, pour annoncer les Etats-Généraux et le lancement de **Différences**.

Nombreuses interventions du comité local d'**Amiens** au collège Saint-Rémi le 19 mars. Débats animés par Marie-Odile Desjonquères.

RÉGION PARIS-NORD

Le 26 février, René Mazenod participe, à la Fac de Nanterre, au débat organisé par le Mrap local et le MINI-MIR sur « *Lois et Libertés* ».

Le 28 février, projection du film algérien « Les pêcheurs », suivie d'un débat sur le racisme avec la participation de Françoise Grillo, organisé par la Bibliothèque municipale R. Rolland à **Saint-Denis**.

Le 12 mars, débat à **Chausson** (Gennevilliers) sur initiative du C.E. dans le cadre d'une semaine d'information 150 ouvriers sont passés débattre. Animateur : J.P. Garcia.

RÉGION PARIS-SUD

A **Chilly-Mazarin**, un groupe de jeunes immigrés a décidé d'organiser « *un mois contre le racisme* ». Au programme de nombreux films, chansons, représentations théâtrales, débats... Le Mrap participera à un débat sur « *Les immigrés dans la ville* » à la suite du film « Bako, l'autre rive ».

A **Mantes-la-Jolie**, le centre culturel met un local à la disposition du Mrap. Soulignons parmi les nombreux projets, la tenue d'une réunion « *Confrontation-débat* » qui devait avoir lieu le 21 mars sur le thème « *Immigration et racisme* ». Cette réunion a fait suite à la semaine sur le racisme du 14 au 21 mars pendant laquelle de nombreux films ont été projetés. Le musicien conteur Sharif Aloui présentait au Centre Chopin un spectacle de musique orientale, le 20 mars 1981 (2 animations par Sharif Aloui dans le C.E.S. avaient précédé cette soirée).

Le 16 février, débat sur le racisme animé par Jean Pihan, au lycée technique de **Chatenay-Malabry**.

Le 27 février, dans le cadre d'une semaine sur le racisme et l'histoire du Mouvement, le Mrap de **Melun** organise, au Centre Culturel, un débat sur le racisme présidé par René Mazenod, du Bureau National, avec pour thème « le racisme et la loi ».

Le 20 février, débat au lycée de **Savigny** avec Pierre Krausz. Création d'un comité local.

carnet

Anne-Mathilde PARAF

Le Mrap tout entier exprime sa douloureuse affection à son Président d'Honneur, Pierre Paraf, cruellement éprouvé, début mars, par la disparition de son épouse, **Anne-Mathilde PARAF**, née Dons-Kaufmann.

Ancienne élève de l'Ecole du Louvre, elle avait traduit et présenté en France de nombreuses œuvres de la littérature danoise, notamment les romans de Hans-Christian Andersen et une nouvelle de Jørgine de J.V. Jensen, Prix Nobel.

Elle avait obtenu à ce titre le prix Halperine-Kaminski et le prix Langlois de l'Académie Française.

Anne-Mathilde Paraf était décorée de la médaille de la Libération danoise.

Son œuvre, comme sa vie, sont inséparables de celles de Pierre Paraf, dont elle partageait l'engagement au service de la justice, de la démocratie et de la fraternité. Tous ceux qui l'ont connue conserveront le souvenir de sa douceur et de sa lucidité, de son amitié attentive, de sa chaleur humaine.

Droit et Liberté, en saluant avec respect sa mémoire, assure de sa profonde sympathie Pierre Paraf, sa petite-fille, le docteur Marie-Claude Meyer et ses arrière-petits-enfants.

Notre ami Pierre Krausz, membre du Secrétariat National du Mrap, vient d'avoir la douleur de perdre brutalement son père, **François KRAUSZ**, âgé de 61 ans. En ces circonstances douloureuses, qu'il trouve ici, avec toute sa famille, l'expression de notre fraternelle sympathie.

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de **Nusym KANAR**, fidèle ami du Mrap depuis sa fondation. A son frère, Youjek Kanar, à sa fille Louise Nibbi, qui fut membre du Bureau National de notre Mouvement, nous voulons dire combien nous partageons leur douleur.

Grâce au Mrap : les conclusions du 4^e Tribunal Russell présentées à l'O.N.U.

On conçoit combien il était important que les conclusions du 4^e Tribunal Russell, qui était consacré à la dénonciation des violations des droits des Indiens des Amériques, soient présentées devant une instance internationale comme la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies qui tenait ses assises à Genève en mars dernier.

Le 4^e Tribunal Russell n'étant pas une Organisation Non-gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies (NGO), ne pouvait pas participer

aux travaux de la Commission des Droits de l'Homme. C'est donc le Mrap, qui est une de ces ONG, qui a rendu la chose possible en mandatant les organisateurs du 4^e Tribunal Russell pour intervenir oralement au nom du Mrap. Les 14 volumes représentant les conclusions du Jury du Tribunal ont été également remis à la Commission des Droits de l'Homme.

Un nouveau pas a donc ainsi été accompli, grâce au Mrap, dans la lutte pour la reconnaissance des droits des Indiens des Amériques. R.P.

Le Mrap et la situation des « gens du voyage »

Après les prises de position de la municipalité de Rosny-sous-Bois sur la situation des Tsiganes et « Gens du Voyage », le Mrap regrette qu'un tel problème ne soit abordé par les médias que lorsqu'il devient source de tensions et de polémiques occultant souvent les réalités et détournant de la recherche de solutions.

Le Mrap, qui est intervenu sur ces questions à diverses reprises par l'action de ses comités locaux (1), tient à confirmer ses positions essentielles :

1. Les Tsiganes et Gens du Voyage — qui sont Français dans leur majorité — doivent se voir reconnaître partout le droit à des traditions, à une manière de vivre et à une culture différentes de celle des sédentaires.

2. Tout en refusant les notions de « quota » ou de « seuil de tolérance », on ne peut que constater que le stationnement et la concentration de caravanes dans des lieux qui ne sont pas conçus à cet effet entraînent des difficultés évidentes, exaspèrent les réflexes de rejet, vont à l'encontre des intérêts et des aspirations des communautés concernées.

Ces situations, que connaissent surtout des municipalités ouvrières, résultent d'un déplorable manque de lieux de stationnement et d'accueil. Elles s'expliquent par les carences des pouvoirs publics, l'absence de mesures appropriées de la part de certaines communes et le refus pur et simple par d'autres — qui, elles, « n'ont pas de problèmes » et que l'on n'accuse pas de racisme.

3. Il importe, face aux difficultés ainsi créées, de combattre résolument les préjugés et les généralisations qui sont l'amorce du racisme à l'encontre des populations tsiganes ne tenant pas compte des conditions matérielles et sociales qui leur sont imposées. Le Mrap dénonce les tracts, articles, pétitions tendant à désigner comme responsables ceux qui sont les premières victimes de la marginalisation et de l'ostracisme.

4. Le Mrap demande :

— l'abrogation des arrêtés municipaux illégaux qui interdisent ou limitent à 24 heures le stationnement dans certaines communes ;

— la multiplication des aires d'accueil permettant aux « voyageurs » de se réunir comme ils le souhaitent par petits groupes familiaux ;

— la réalisation urgente de plans d'accueil départementaux, notamment dans la région parisienne ;

— une information objective et compréhensive donnant la parole aux Tsiganes et Gens du Voyage ;

— la participation de ceux-ci aux décisions qui les concernent, au plan des municipalités comme au plan national.

Le 30 mars 1981

(1) notamment à Plaisir, Les Clayes, Massy, Amiens, Vichy, Cusset, Lille, Toulon, Clermont-Ferrand.

Après les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'immigration

Réuni le 12 mars 1981, le Secrétariat national du Mrap a examiné les problèmes de l'immigration à la lumière des graves propos tenus l'avant-veille à la télévision par le Président de la République.

Interprète de l'émotion ressentie dans de larges secteurs de l'opinion publique et particulièrement au sein de la population immigrée, le Mrap condamne absolument la discrimination établie entre les migrants étrangers d'origine européenne et les autres, notamment ceux du Maghreb et d'Afrique Noire, seuls voués à quitter massivement la France.

Ces immigrés non-blancs ont été, de plus, désignés en tant que tels comme responsables de la crise et du chômage, quand leur nombre a été visuellement rapproché de celui des chômeurs.

Sans vouloir polémiquer sur les chiffres contestables qui ont été avancés, le Mrap relève que le Président de la République envisage ainsi le départ de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dit-il, en termes am-

bigus « sont installés et vivent dans notre économie », alors que d'autres continuent d'être appelés par le patronat et soumis à des conditions de travail inhumaines, le plus souvent illégales.

Le Mrap dénonce ce système de rotation et de surexploitation qui vise à l'accroissement des profits en pesant sur le niveau des salaires et les acquis sociaux de l'ensemble des travailleurs.

Il ne peut tolérer davantage les moyens de pression brutalement utilisés pour accélérer les départs.

Comme il le souligne dans le Manifeste sur l'immigration qu'il vient de rendre public, le Mrap estime inacceptable de construire la C.E.E. élargie aux dépens des immigrants du Tiers-Monde. Que ces déclarations aient été prononcées par la plus haute autorité du pays donnent la mesure de la mobilisation indispensable pour amplifier la solidarité avec tous les immigrés et bannir de notre société le racisme d'Etat.

Le 13 mars 1981

Suppression de l'allocation chômage aux immigrés ?

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) constate que les déclarations successives de M. Valéry Giscard d'Estaing en tant que candidat constituent des menaces de plus en plus précises contre la population immigrée en France.

En établissant une corrélation entre le nombre de chômeurs et celui des immigrés non-européens, il présente le renvoi de ceux-ci comme une solution aux problèmes de l'emploi.

De plus, dans sa déclaration du 30 mars 1981 à la télévision il es-

time qu'il serait « raisonnable » de supprimer les indemnités de chômage aux travailleurs immigrés.

Interprète de l'émotion ressentie dans de larges secteurs de l'opinion publique, et particulièrement au sein de la population immigrée, le Mrap condamne toute discrimination entre immigrés en fonction de leur origine. Il souligne que la suppression de l'allocation de chômage serait le prélude à une vague de refus de séjours et constituerait une intolérable atteinte aux Droits de l'Homme.

Le 2 avril 1981

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF
 PRESIDENT DELEGUE : François GREMY
 VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN.
 SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie José CHOMBART de LAUWE, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Pierre GARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HIERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEJIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLET-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Vladimir RABI, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Vieira da SILVA, Jean SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p.

Je m'abonne à droit et liberté



Nom (en capitale) _____
 Prénom _____ âge _____
 Profession _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 60 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrap.

Abonnement d'un an à droit et liberté (40 F). Abonnement de soutien (100 F) Etranger (60 F). C. C. P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)
 120, rue saint-denis - paris (2) tél 233.09.57 - c.c.p. 14-825-85 paris

FRANÇOIS BERANGER:



François Béranger a beaucoup « ramé » avant d'atteindre la popularité qu'il connaît aujourd'hui. « Les galères », comme on dit, il connaît. Il faut dire qu'il n'a pas choisi la voie la plus facile. La chanson à caractère social a longtemps été marginalisée avant d'être récupérée par la mode. Béranger, lui, n'a pas changé. Il continue « pépère » son petit bonhomme de chemin. Comme un journaliste, il colporte les événements marquants de son époque et les commente. Parfois, ses chants laissent découvrir ses états d'âme. Mais toujours, ils sont ancrés dans la réalité sociale de la France. François Béranger est un vrai chanteur populaire. Il incarne, peut-être, ce qu'est réellement « la nouvelle chanson française ».

Tu as plusieurs fois écrit des chansons qui dénoncent le racisme ...

Je ne fais pas de chansons à la demande. Je fais des chansons d'actualité sur des sujets qui correspondent à une expérience que j'ai vécue, ou à une émotion très violente que j'ai ressentie. Si je fais des chansons qui dénoncent le racisme, c'est tout simplement parce que ce sujet se situe, pour moi, parmi des préoccupations plus vastes. Les détails qui, apparemment, diffé-

Qu'est-ce que la musique d'aujourd'hui ?

La musique d'aujourd'hui, c'est la musique des villes, c'est la musique électrique. La musique d'aujourd'hui est une synthèse de tout ce que l'on peut entendre. Aujourd'hui, on entend de la musique latino-américaine, orientale, africaine ..., du Jazz, du Rock, de la Pop ... Notre musique, ce qui pourrait être la « nouvelle chanson populaire » sera en fait une synthèse de ces différentes formes. Je n'ai aucune raison de

mentalement racistes. Et la France est pleine de racistes. Tu n'es plus raciste à partir du moment où tu as pris conscience du problème et où il devient une préoccupation de tous les instants. Dans notre société, avec l'éducation que nous avons reçue, il faut être vigilant à tous les instants. Si tu ne fais pas attention, tu finis par avoir une réaction raciste.

Aussi, je nous vois mal barrés. Ce qui s'est passé rue Copernic et après n'est pas fait pour me remonter le moral. C'est pour cela que la chute de ma chanson peut se comparer à une réaction de désespoir.

«Les lions ne sont pas faits

rencient les gens : couleur de peau, langue ..., sont pour moi secondaires. Il y a des cons partout, chez les Français, les Juifs, les Arabes, les Noirs. Cependant, je crois que le racisme est beaucoup moins répandu dans les sociétés africaines que chez nous. C'est en tout cas ce que m'ont appris mes voyages.

Qu'as-tu tiré de tes voyages ?

J'ai pris une grande claque. Pour prendre un exemple, j'étais au festival de Trinidad, l'année dernière. Ce que j'y ai vu m'a profondément secoué. Les gens de cette région fabriquent et consomment leur musique sur place, sans avoir besoin de consommer celle des autres. Ils n'ont que faire d'un J.S. Bach ou de la musique jamaïcaine. A Trinidad, c'est le « Steel Band ». Les gens martèlent leur bidon de pétrole et jouent dessus. C'est leur musique. En plus, là-bas, tout le monde joue de la musique. Ce n'est pas le privilège de quelques-uns. Ceux qui ne jouent pas de musique dansent. Ceux qui ne dansent pas, parce que trop vieux, font des costumes pour ceux qui dansent. Tout le monde est concerné.

Tu n'as pas envie d'utiliser les musiques que tu as pu entendre ?

Je crois que l'important est de faire sa propre musique. Bien sûr, il ne faut pas s'enfermer et ne rien écouter. De toute façon, ce serait difficile ... et dommage. Il faut être ouvert. Nous avons accès, par le disque, à la musique du monde entier. Pourquoi ne pas l'utiliser ? L'utilisation des musiques appartenant aux autres doit cependant rester au niveau de l'inspiration. C'est ce que j'essaie de faire.

Pour ce qui est de la culture populaire française, je pense qu'elle est morte, depuis la fin de la guerre de 1914. Pour deux raisons essentielles : l'apparition des médias et de l'industrie discographique d'une part et, d'autre part, la fin de nombreuses traditions populaires, due à l'exode rural.

Pourtant, des musiciens continuent à faire du « Folk » ?

Oui, bien que le mouvement folk soit moins important qu'au début des années 70. Mais ces musiciens exhument d'une manière purement artificielle des formes traditionnelles. Bien sûr, ça a un bon côté : apprendre à une masse de gens que nous avons eu, nous aussi, des traditions. Mais cela a surtout un côté négatif : la musique traditionnelle est une musique morte, une musique de musée.

pour être domptés»

chanter « les conscrits de l'an 1810 ». C'est une belle chanson, d'accord ... mais les conscrits de l'an 1810 sont un peu dépassés, non ?

Et le racisme dans tout cela ?

A mon avis, c'est un problème de société. J'ai écrit une chanson sur Copernic, non pas tant sur l'événement lui-même que sur les déclarations qui ont suivi.

Pour l'instant, je ne vois pas vraiment de solution pour faire évoluer les gens qui sont fonda-

Tu n'es pas très optimiste pour l'avenir ?

Quand je regarde le monde, ce qui s'y passe, ses structures et ceux qui les dirigent, je suis complètement pessimiste. Mais je crois fondamentalement être un optimiste : j'aime bien les choses de la vie et je n'envisage pas de mourir avec plaisir.

On m'a souvent reproché ce côté dans mes chansons. Certains voudraient me voir chanter du vent, faire rêver, mais surtout ne pas parler des problèmes de notre temps. Je sais que beaucoup de gens aiment les chansons qui ne disent rien, qui endorment. Moi, j'ai choisi autre chose, mais quelque chose que j'aime. Je pourrais très bien chanter les petites fleurs ... Je me marrerais bien mais je pleurerais en même temps car c'est triste de voir que ceux qui vendent de l'oubli — je ne parle pas du rêve parce que le rêve c'est autre chose — font du fric et sont poussés à le faire.

Quelle forme d'intervention te passionne ?

La dérision. Je crois vraiment au pouvoir de la dérision. Je connaissais un groupe, aux U.S.A., qui a eu des idées de génie et qui a vraiment traumatisé des manifs ou cassé la gueule aux flics. Une simple action permettait de remettre en cause les fondements de la société. C'est un peu comme Coluche, son existence montre bien que nos structures sont pourries. Je préférerais qu'elles ne le soient pas.

Je crois à la force de la dérision dans notre société. Je pense qu'il n'y a pas plus ridicule qu'un raciste. Ces types sont monstrueux. Ils agissent par haine. Il est impossible de les raisonner, de leur faire entendre des arguments. Ces gens s'expriment dans la haine et la violence parce que c'est là qu'ils trouvent leur plaisir. Ça les fait jouir. Je ne crois pas que l'on puisse convaincre un fasciste ou un antisémite. C'est un peu comme vouloir dompter des lions, il faut faire attention : les lions ne sont pas faits pour être domptés.

Alors que faire ?

Je pense qu'il faut se méfier et être vigilant tout le temps. Il faut sans cesse dénoncer le racisme, même si, au bout du compte, on pense que cela ne sert pas à grand-chose. Il faut le dénoncer toujours, et plus on sera, mieux ce sera.

Au point de sang

*Une bombe dans une synagogue
Des croix gammées sur les blousons
La merde noire relève le front
Les étoiles qui apparaissent
N'ont pas la brillance de l'espoir
Elles sont jaunes et puent la haine
Cousues au revers des habits.*

*Les dirigeants viennent réciter
Sur les écrans et sur les ondes
Les belles phrases fraternelles
Ils nous inondent de sanglots
Ceux-là même qui dans leurs bureaux
S'empressent de signer les papiers
Pour expulser les émigrés*

*Mon pays pue l'hypocrisie
J'ai autant honte de ses nazis
Que des libéraux avancés
Comme je sais vraiment plus quoi faire
Sinon éructer ma colère
Comme je veux être solidaire
Je vais peindre mon corps en noir*

*Et me coudre à même la peau
Au point de sang l'étoile jaune
Et sur les bras me faire tatouer
Les mots oubliés de l'amour
Pour me rappeler dans les heures blêmes
Qu'on pourrait vivre — si on voulait —
Bien autre chose que la haine*

Paroles et Musique
François BERANGER

Propos recueillis par
Marc MANGIN